



# Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses  
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

## Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des  
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-2/1998-III-8  
ISBN 0-660-60067-6



# Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Budget des dépenses  
1997-1998

## Partie III

Plan de dépenses

Accordé

---

Ministre de l'Industrie

---

Présidente

# Message du Ministre

## ***Le Portefeuille de l'Industrie : Partenariats et innovation, facteurs d'emploi et de croissance***

Le Conseil de recherches en sciences humaines est membre du Portefeuille de l'Industrie. Il est le principal organisme de recherche canadien qui investit dans l'avancement des connaissances et des compétences humaines dont le Canada a besoin pour assurer le mieux-être social, économique et culturel de ses citoyens et citoyennes. Le Conseil appuie la recherche fondamentale et appliquée en sciences humaines effectuée par des chercheurs universitaires canadiens. Il appuie aussi la formation avancée et la diffusion des résultats de la recherche et tente d'accroître l'incidence de la recherche en sciences humaines sur le processus d'élaboration des politiques d'ordre social et économique.

Grâce aux efforts concertés de ses organismes membres, le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle de premier plan pour stimuler la croissance économique, créer des emplois et augmenter les revenus des particuliers. Il réunit les principaux ministères et organismes chargés des sciences et de la technologie, du développement régional, des services axés sur le marché, et de la politique microéco-nomique. En regroupant ainsi ces ministères et organismes, le gouvernement du Canada a voulu favoriser l'innovation dans tous les secteurs ainsi que le partenariat entre les membres du Portefeuille, le secteur privé et d'autres parties intéressées.

En ma qualité de ministre responsable du Portefeuille de l'Industrie, je privilégie les activités qui aideront les Canadiens et les Canadiennes à entrer de plain-pied dans le XXI<sup>e</sup> siècle. Par l'intermédiaire du Portefeuille, je veille à ce que les entreprises et les industries canadiennes disposent des meilleurs outils possibles et de bonnes conditions pour innover, croître, affronter la concurrence et créer des emplois.

### **Portefeuille de l'Industrie :**

- Agence de promotion économique du Canada atlantique
- Agence spatiale canadienne
- Banque de développement du Canada
- Bureau fédéral de développement régional (Québec)
- Commission du droit d'auteur du Canada
- Conseil canadien des normes
- Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
- Conseil national de recherches du Canada
- Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
- Industrie Canada
- Statistique Canada
- Tribunal de la concurrence

Axée sur le virage technologique des années 1990, l'économie mondiale est riche à la fois en promesses et en défis. Pour conserver leurs atouts et leurs marchés, tout en s'ouvrant de nouveaux horizons, les Canadiens et les Canadiennes doivent innover.

Il leur faut acquérir et mettre à profit les techniques de pointe et les compétences indispensables dans l'économie du savoir, accroître la capacité d'exportation des entreprises et des industries, augmenter la part de l'investissement international détenue par le Canada, et faire en sorte que la population dans son ensemble, surtout les jeunes, participe pleinement à la nouvelle économie. Pour atteindre ces objectifs, les entreprises, les administrations publiques et la population doivent travailler en étroite collaboration.

Pour assurer la réussite économique du Canada aujourd'hui et dans l'avenir, le Portefeuille de l'Industrie met tout en œuvre pour :

- promouvoir l'innovation scientifique et technologique;
- aider les entreprises à croître, en leur fournissant informations, conseils et appui financier;
- créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.

L'innovation est la clé du succès dans l'économie mondiale. L'adoption de techniques et de procédés nouveaux et la créativité permettent aux industries établies de demeurer compétitives, tout en pénétrant de nouveaux marchés et en profitant de ceux qui prennent de l'expansion. Par sa stratégie novatrice d'investissement dans le développement technologique, le Portefeuille de l'Industrie travaille en étroite collaboration et partage les risques avec le secteur privé. Il fait aussi des investissements stratégiques afin d'augmenter les ressources intellectuelles du Canada et de contribuer à l'avancement des connaissances.

Le Portefeuille de l'Industrie aide les entreprises canadiennes à accentuer leur avantage concurrentiel et leur capacité de croissance. Il cherche tout particulièrement à renforcer les petites et moyennes entreprises, qui sont la clé de voûte de l'économie canadienne.

Le Portefeuille de l'Industrie joue un rôle crucial : il garantit l'ouverture et l'efficacité du marché, en fixant des « règles du jeu » claires et équitables. Ce faisant, il appuie l'activité commerciale tout en protégeant les intérêts des consommateurs et des investisseurs.

Grâce à sa vaste gamme d'activités, le Portefeuille de l'Industrie contribue à stimuler la croissance économique, à créer des emplois et à hausser le niveau de vie des Canadiens et des Canadiennes de toutes les régions du pays, aujourd'hui et dans l'avenir.

Le ministre de l'Industrie,

John Manley

## Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les ressources créditées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit en fait d'un compte rendu renfermant plusieurs niveaux de détails afin de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

La Partie III de 1997-1998 a été structurée différemment afin d'établir une distinction nette entre les données de planification et les renseignements sur le rendement, et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections :

- Sommaire
- Plan de l'organisme
- Rendement de l'organisme
- Renseignements supplémentaires

À noter que , conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document doit être mesurée en équivalents à temps plein.

<b>I</b>	<b>Sommaire</b>	
	• Planification Stratégique.....	4
	• Évaluation du rendement .....	5
<b>II</b>	<b>Plan de l'organisme</b>	
	<b>A. Sommaire des plans et priorités de l'organisme .....</b>	<b>7</b>
	<b>B. Vue d'ensemble de l'organisme</b>	
	• Qu'est-ce que le CRSH.....	8
	• Les sciences sociales et humaines .....	9
	• Mandat et objectifs .....	11
	• Le rôle du CRSH.....	11
	• Organisation du programme .....	12
	<b>C. Analyse détaillée par sous-activité</b>	
	• Objectifs et résultats escomptés.....	16
	• Environnement opérationnel et initiatives clés .....	22
	• Gestion du changement.....	28
<b>III</b>	<b>Rendement de l'organisme</b>	
	<b>A. Sommaire du rendement de l'organisme.....</b>	<b>31</b>
	<b>B. Vue d'ensemble</b>	
	• Promouvoir un milieu de la recherche sain et dynamique.....	32
	• Mesurer les résultats .....	33
	• Améliorer la fonction d'évaluation.....	33
	<b>C. Analyse détaillée par sous-activité</b>	
	• Recherche fondamentale.....	34
	• Recherche concertée et stratégique.....	36
	• Formation des chercheurs .....	40
	• Diffusion de la recherche et transfert des connaissances .....	40
	• Autres défis — Leadership et qualité du service.....	41
<b>IV</b>	<b>Renseignements supplémentaires.....</b>	<b>44</b>

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) doit s'acquitter d'un mandat très vaste, soit promouvoir et appuyer la recherche et l'érudition en sciences humaines et jouer un rôle de leadership dans l'élaboration de la politique de recherche canadienne. À cette fin, le Conseil subventionne directement la recherche fondamentale et appliquée effectuée par des chercheurs dans des universités canadiennes, accorde des bourses pour appuyer la formation des chercheurs aux niveaux des études de 3<sup>e</sup> cycle et de la recherche postdoctorale et subventionne la publication et la diffusion des résultats de la recherche. Il prend également part à plusieurs activités qui visent à amener les résultats de la recherche en sciences humaines effectuée au Canada à influencer sur l'élaboration des politiques sociales et économiques.

Depuis près de deux décennies, le Conseil été le principal organisme de recherche national chargé d'investir dans l'avancement des connaissances et des compétences dont le Canada a besoin pour rehausser la qualité de sa vie sociale, économique et culturelle. Le Conseil a aussi cherché à jouer un rôle de catalyseur toujours plus important au sein de la communauté des chercheurs, contribuant ainsi à renforcer la capacité de recherche du Canada et à accroître l'excellence, la productivité et la pertinence de la recherche.

Le Conseil veut continuer à appuyer et à promouvoir la contribution très variée des sciences humaines à la vie d'une société bien informée et riche sur le plan intellectuel, capable de tirer parti de son patrimoine culturel et de relever avec pragmatisme et clairvoyance les défis d'aujourd'hui et de demain.

### **Planification stratégique**

Les défis auxquels le CRSH doit faire face à l'heure actuelle comprennent la diminution de ses ressources financières, d'une part, et, de l'autre, une demande à la hausse dans le cadre de ses activités et programmes. À cela s'ajoute la situation difficile d'un milieu universitaire traversant une période de profonde restructuration qui découle de l'obligation de réduire ses dépenses et qui a des conséquences importantes sur les départements des universités, les programmes de recherche et la formation de personnel qualifié.

En outre, le Conseil doit tenter d'atteindre le juste milieu dans sa structure de programmes pour aider l'entreprise nationale de recherche à rester vigoureuse et compétitive sur le plan intellectuel, pour appuyer la recherche qui peut procurer des avantages à court et à long terme à la société canadienne, pour répondre aux attentes du gouvernement quant au rôle qu'il doit jouer sur le plan des sciences et de la technologie au Canada et pour s'acquitter de ses responsabilités au sein du portefeuille de l'Industrie.

Pour mieux relever ces défis, le CRSH a consulté le milieu universitaire et les principaux intéressés de la recherche en sciences humaines au Canada et il a élaboré, pour 1996-2001, des priorités stratégiques qui mettent l'accent sur les activités de base de son mandat tout en rendant

ses programmes d'appui à la recherche plus souples et plus sensibles à l'innovation et aux besoins de la société canadienne.

Au cours de l'année qui vient, le Conseil cherchera à mettre en œuvre certains des changements qu'il se propose d'apporter à sa structure de programmes; ces changements s'appuieront sur les points forts des programmes actuels. Le Conseil continuera également à créer des partenariats intellectuels et financiers avec des organismes des secteurs privé et public afin d'accroître la pertinence socio-économique de la recherche qu'il appuie et de trouver d'autres sources de financement de la recherche en sciences humaines.

## **Évaluation du rendement**

Le Conseil a pris des mesures pour améliorer sa fonction évaluation et pour mieux jauger l'incidence et les résultats de l'appui qu'il accorde à la recherche et à la formation des chercheurs au Canada.

Au fil des ans, le Conseil a appuyé de nombreux projets de recherche qui ont contribué à l'avancement des connaissances et au développement et au maintien de la capacité de recherche en sciences humaines du Canada et de l'excellence dans ce domaine. Plusieurs de ces projets ont exercé une influence importante sur plusieurs aspects de la vie sociale, politique et culturelle du Canada.

Toutefois, il n'est pas facile de préciser le lien entre l'appui accordé par le CRSH et son incidence ultime puisque de nombreux facteurs entrent en jeu. Des problèmes de délais (entre la première subvention et l'influence des résultats de la recherche quelques années plus tard) et d'attribution (à savoir la façon dont la recherche subventionnée par le CRSH a expressément exercé une influence sur un domaine) limitent l'utilisation de jalons ou d'objectifs de recherche et semblent indiquer que les rapports sur les résultats seraient plus utiles s'ils visaient des périodes plus longues qu'une année à la fois. Dans la mesure où sa situation budgétaire le lui permettra, le CRSH poursuivra ses efforts en vue d'améliorer ses systèmes d'information sur la recherche.

En outre, les indicateurs de résultats ne reflètent pas complètement les grands objectifs de rendement du Conseil. Même si le rôle directeur ou catalyseur que joue le CRSH dans la recherche a de nombreux avantages indirects, il serait ardu d'en démontrer l'incidence directe puisque ce sont souvent les effets généraux de l'appui global accordé par le CRSH qui permettent aux chercheurs d'apporter une contribution importante au progrès social et économique du Canada.

Néanmoins, le Conseil met actuellement au point de nouveaux outils d'évaluation pour obtenir davantage de renseignements sur le rendement de ses programmes et pouvoir ainsi mieux les administrer et effectuer une planification stratégique plus efficace. Deux études en cours devraient lui permettre de récolter de l'information importante sur l'incidence des subventions qu'il accorde :

- un projet pilote sur les résultats de recherche, lancé en 1995, qui doit fournir au CRSH sa première base de données systématiques sur les résultats à long terme des recherches qu'il subventionne;
- une étude bibliométrique qui vise à définir la nature et l'ampleur de la productivité des chercheurs subventionnés par le CRSH par rapport à celle des autres chercheurs en sciences humaines.

Le Conseil participe aussi à plusieurs projets interministériels — notamment le projet d'indicateurs en sciences et en technologie dirigé par Statistique Canada — et il est membre d'un sous-comité qui est chargé de l'évaluation du rendement du portefeuille de l'Industrie et qui contribue à l'élaboration de cadres de rendement.

## **A. Sommaire des plans et priorités de l'organisme**

Le contexte dans lequel le CRSH évolue change rapidement. Parmi les défis auxquels il doit faire face actuellement, il faut compter :

- Un milieu universitaire traversant une période de profonde restructuration qui découle de l'obligation de réduire ses dépenses et qui a des conséquences importantes sur les départements des universités, les programmes de recherche et la formation de personnel qualifié. Les conseils subventionnaires et les universités sont des partenaires pour ce qui est d'assurer le dynamisme de la recherche et de la formation des chercheurs au Canada.
- La nécessité de parvenir à un juste milieu dans sa structure de programmes pour que ces derniers répondent à des attentes et à des besoins de plus en plus variés. Par son appui, le CRSH doit aider l'entreprise de recherche nationale à rester vigoureuse et compétitive sur le plan intellectuel afin que le Canada puisse maintenir le fort calibre international de sa capacité de recherche en sciences humaines. Le CRSH doit également appuyer la recherche qui peut procurer des avantages à court et à long terme à la société canadienne. Enfin, il doit répondre aux attentes du gouvernement quant au rôle qu'il doit jouer sur le plan des sciences et de la technologie au Canada tout en s'acquittant de ses responsabilités au sein du portefeuille de l'Industrie.
- La diminution de ses ressources financières, d'une part, et, de l'autre, une demande à la hausse dans le cadre de ses activités et programmes. Le budget des programmes (en termes de niveaux de référence annuels) du CRSH est passé de 92,8 millions de dollars en 1995-1996 à 87,2 millions de dollars en 1997-1998 et devrait chuter à 81,1 millions de dollars en 1999-2000. Le CRSH doit redoubler ses efforts pour s'acquitter de son mandat d'une manière équilibrée et efficace en dépit des compressions budgétaires.

Pour mieux relever ces défis, le CRSH a consulté le milieu universitaire et les principaux intéressés dans le secteur de la recherche en sciences humaines au Canada et élaboré, pour la période 1996-2001, des priorités stratégiques qui mettent l'accent sur les activités de base de son mandat :

- contribuer à l'avancement de la capacité canadienne d'excellence et d'innovation dans le domaine de la recherche en sciences humaines;
- consolider et enrichir la diversité de la formation des chercheurs;
- accroître le transfert de connaissances entre la communauté des chercheurs et la société canadienne.

Le CRSH souhaite offrir des programmes d'appui qui favoriseront une plus grande souplesse et une plus grande synergie dans la recherche. Ces programmes comporteront trois volets :

- a) ***Programmes d'appui à la recherche libre*** — pour offrir un appui maximal à une diversité de projets de recherche précisés par les chercheurs eux-mêmes et pour encourager l'innovation en recherche.
- b) ***Programmes d'appui à la recherche ciblée*** — pour appuyer des réseaux de recherche qui rassembleront des chercheurs du milieu universitaire et des représentants des secteurs public, privé et communautaire, pour qu'ils puissent mettre en commun leurs connaissances et leurs meilleures pratiques et effectuer des recherches conjointes dans des domaines présentant un défi d'ordre intellectuel et social.
- c) ***Activités de développement de la recherche*** — pour accroître la souplesse de l'ensemble de ses programmes, le CRSH appuiera des activités importantes reliées à la recherche qui contribueront à consolider l'entreprise canadienne de recherche en sciences humaines.

L'appui à la formation, au transfert et à la communication des connaissances et à la collaboration internationale demeure prioritaire dans tous les secteurs de la structure des programmes du CRSH.

## ***B. Vue d'ensemble de l'organisme***

### **1. QU'EST-CE QUE LE CRSH?**

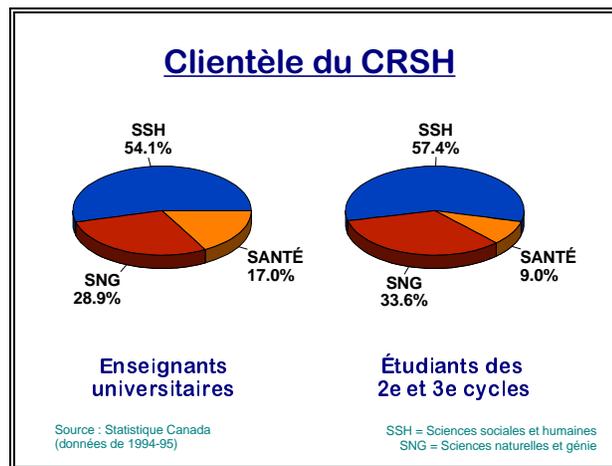
Le CRSH est l'organisme fédéral chargé de promouvoir et d'appuyer la recherche et la formation universitaires en sciences humaines.

Institué en juin 1977 par une loi du Parlement, le Conseil a commencé à exercer ses activités en avril 1978 en prenant en charge, à titre d'organisme autonome, l'administration des programmes gérés jusque-là par la Division des humanités et sciences sociales du Conseil des arts du Canada. Il est financé par un crédit parlementaire annuel et rend des comptes directement au Parlement par l'entremise du ministre de l'Industrie. Il est dirigé par un conseil de 22 membres nommés par le Gouverneur en conseil pour représenter les intérêts du milieu universitaire et des secteurs public et privé.

Le CRSH appuie des chercheurs, des étudiants et des universités de toutes les régions du Canada par des programmes de subventions et de bourses. Ses clients sont environ 19 000 professeurs et 37 000 étudiants à plein temps des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en sciences humaines, ce qui représente plus de 54 p. 100 des professeurs à plein temps et environ 57 p. 100 des étudiants à plein temps des cycles supérieurs des universités canadiennes.

En accordant des subventions et des bourses, le Conseil s'acquitte d'une responsabilité à deux volets, soit :

- de contribuer à maintenir l'efficacité de la capacité canadienne de recherche en sciences humaines; et
- de contribuer, par la recherche qu'il subventionne, à la croissance intellectuelle, au progrès et au mieux-être de la société canadienne.



## 2. LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES

Le CRSH appuie la recherche et la formation avancée dans les disciplines qui étudient l'activité humaine et le comportement humain, ainsi que leurs déterminants sociaux, économiques et culturels. Ces disciplines comprennent, entre autres, le droit, l'éthique, la démographie, l'économie, l'administration, l'histoire, la psychologie, la sociologie, la science politique, les lettres, l'archéologie, la géographie, l'éducation, le commerce, les beaux arts, la philosophie et la linguistique. La recherche dans ces disciplines produit des connaissances essentielles au mieux-être des sociétés démocratiques avancées et au progrès des économies qui s'appuient sur le savoir dans un monde complexe et en pleine mutation.

Notre société traverse actuellement une période de transformation technologique rapide qui s'inspire souvent de préoccupations utilitaires. Dans ce contexte, la recherche en sciences humaines nous aide à mieux comprendre un grand nombre de problématiques sociales et culturelles fondamentales auxquelles nous sommes confrontés à l'échelle mondiale. Elle nous incite à porter un regard critique sur les valeurs qui nous motivent, sur les interactions qui déterminent en partie qui nous sommes et sur les institutions dans lesquelles nous fonctionnons en tant qu'individus, membres d'une famille, travailleurs et citoyens. La recherche en sciences humaines est un outil essentiel qui nous permet de mieux comprendre et expliquer le comportement de l'individu et les fondements sociaux, culturels et économiques de la condition humaine.

Dans cette perspective, le CRSH appuie des travaux de recherche sur des questions comme :

- la performance économique, compte tenu des liens complexes qui existent entre les ressources humaines, naturelles et technologiques — à l'échelle nationale et planétaire — ainsi que de la nécessité de veiller au développement durable, à l'innovation positive et au transfert efficace des connaissances;
- le processus du développement humain — c'est-à-dire acquérir et développer des compétences, communiquer avec les autres, se préparer à assumer un rôle dans la société et assumer ce rôle, prendre de bonnes décisions et ainsi de suite — et certains de ses déterminants comme la santé, l'éducation et la formation, l'accès à la technologie et la culture;
- la cohésion et la stabilité sociales, sur une planète de plus en plus peuplée, où la diversité culturelle remet en question les formes et les normes traditionnelles d'organisation sociale des ménages, des écoles, des collectivités et des nations;
- les déterminants humains du changement environnemental, y compris les causes et difficultés afférentes d'ordre social et économique ainsi que les choix de politique réalisables qui s'offrent à nous pour les tenir en bride;
- l'incidence éthique, intellectuelle et culturelle des nouvelles technologies qui transforment la vie et risquent d'avoir des conséquences profondes sur la société d'aujourd'hui et de demain.

Si nous voulons relever les défis de plus en plus complexes et intimement liés auxquels nous sommes confrontés, nous devons avoir une bonne compréhension de ces questions et d'autres du même genre — une compréhension qui dépasse celle que nous donne le «bon sens» traditionnel. Ce ne sont pas les sciences de la santé ou les sciences naturelles et le génie qui, à proprement parler, peuvent nous donner cette compréhension, mais bien les sciences humaines.

L'investissement que fait le gouvernement dans la recherche et la formation en sciences humaines procure des avantages à court et à long terme aux Canadiens.

Les avantages à court terme comprennent :

- des analyses approfondies et critiques de questions sociales et économiques précises qui peuvent nous aider à résoudre des problèmes de cet ordre;
- des emplois directs rémunérés pour un grand nombre d'étudiants, comme assistants de recherche et chargés de cours;
- un personnel très qualifié et très souple qui peut fournir une expertise et une réflexion multidimensionnelle à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu universitaire.

À long terme, la recherche en sciences humaines est une source de compétences et de connaissances dont nous avons besoin pour maintenir et accroître la qualité de vie enviable que nous nous sommes donnée au Canada au fil des années. Cette qualité de vie découle d'une économie prospère dans une société stable et saine. Elle est liée directement à des facteurs comme l'excellence de nos réseaux publics d'enseignement et de santé. Elle émane de notre capacité de tolérance et de notre compréhension de nous-mêmes, de notre patrimoine culturel et

de notre place dans le monde dans le contexte plus vaste de l'histoire et de l'expérience culturelle de l'humanité. Mais tous ces facteurs dépendent à leur tour de la capacité de recherche et de réflexion ainsi que de la vitalité intellectuelle qui aident les Canadiens à participer pleinement à la vie familiale, communautaire et scolaire, au marché du travail et au processus démocratique et à prendre des décisions complexes à tous ces égards.

Nous sommes à même de constater partout dans nos vies les avantages que nous procurent la recherche et la formation en sciences humaines. Elles sont un facteur essentiel de l'excellence de notre réseau d'enseignement supérieur et l'épanouissement de nombreux secteurs de notre société. Les diplômés en sciences humaines deviennent eux-mêmes des chercheurs et des professeurs. Ils répondent également à la demande de professionnels qualifiés dans les secteurs public, privé et communautaire, en apportant les connaissances, la réflexion multidimensionnelle et la capacité d'analyse et de gestion nécessaires à une adaptation rapide à des conditions économiques et sociales changeantes. Ils enrichissent nos connaissances collectives et accroissent notre capacité de créer et d'innover.

### **3. MANDAT ET OBJECTIFS**

Essentiellement, le mandat du CRSH consiste à promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines au Canada. Ce grand objectif se divise en quatre objectifs fondamentaux :

- favoriser l'avancement des connaissances en appuyant la recherche fondamentale en sciences humaines;
- appuyer la recherche stratégique dans des domaines d'importance nationale;
- appuyer la formation avancée en sciences humaines afin que le Canada puisse toujours compter sur une capacité nationale de recherche et d'expertise dans ce domaine;
- favoriser les communications entre les chercheurs au Canada et à l'étranger et promouvoir — au sein du milieu universitaire, du grand public et des secteurs public et privé — la connaissance et l'utilisation des résultats des recherches qu'il subventionne.

### **4. LE RÔLE DU CRSH**

Depuis deux décennies, le CRSH joue un rôle clé comme organisme subventionnaire de la recherche qui favorise l'avancement des connaissances et des compétences dont le Canada a besoin pour maintenir la qualité de la vie sociale, économique et culturelle au pays.

Le CRSH assume un leadership d'importance critique pour l'avancement de la recherche en sciences humaines au Canada. Les stratégies et les orientations qu'il préconise encouragent la recherche en équipe, les approches interdisciplinaires, les partenariats et alliances de recherche, ainsi que la collaboration internationale. Les efforts qu'il a consacrés à consolider et à structurer la recherche nationale en sciences humaines a permis à ces disciplines de répondre plus directement aux besoins de la société, du gouvernement, des entreprises et des groupes communautaires.

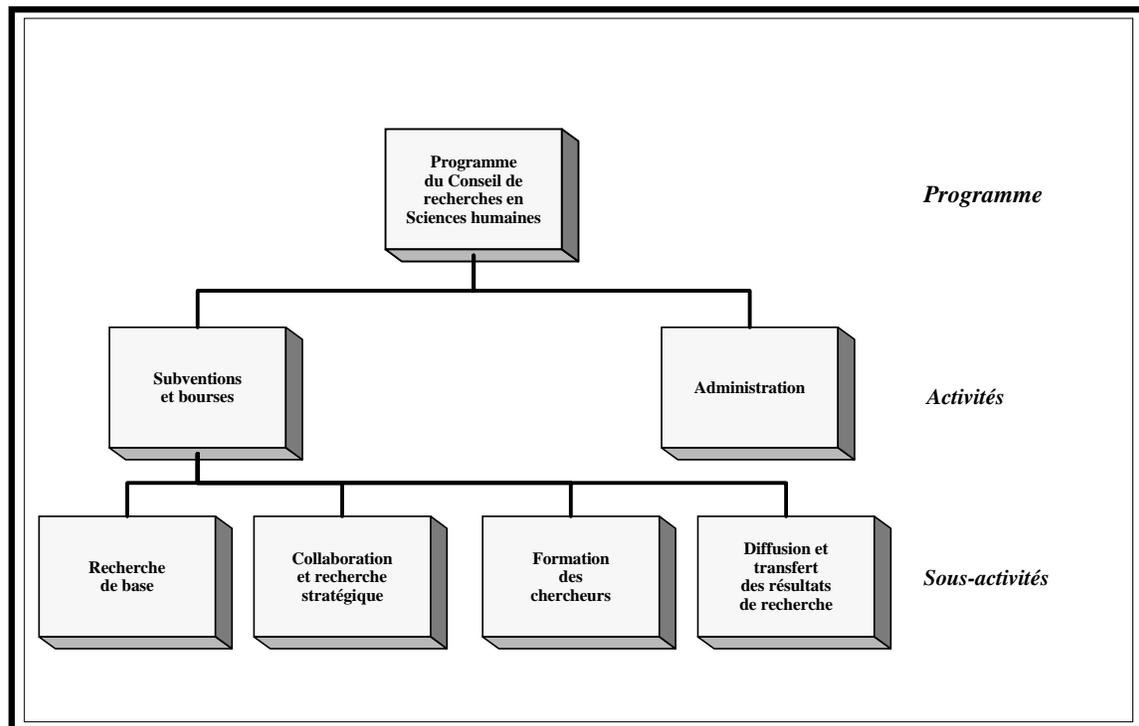
Dans les années qui viennent, le CRSH continuera de jouer un rôle de catalyseur au sein de la communauté des chercheurs et d'orienter la recherche dans des directions qui favorisent l'excellence, la productivité et la pertinence socio-économique de la recherche. Conscient qu'aucune méthode ne permet d'aborder à elle seule toutes les questions du ressort des sciences humaines, le Conseil tentera d'appuyer l'excellence et l'innovation dans la recherche par une structure de programmes plus souple qui représentera un juste milieu entre les approches intradisciplinaires traditionnelles et les approches exploratoires plus ouvertes axées sur le travail d'équipe et la concertation interdisciplinaire.

Le CRSH accorde ses subventions par voie de concours fondés sur une évaluation indépendante par des pairs, afin de subventionner les meilleurs projets de recherche. Les «pairs» sont environ 200 chercheurs qui font partie des comités chargés d'évaluer les demandes présentées aux concours annuels nationaux du CRSH. Ils comprennent aussi les quelque 9 000 chercheurs du Canada et de l'étranger qui rédigent des évaluations des propositions de recherche afin d'aider les comités dans leur travail. L'évaluation par les pairs constitue un lien essentiel entre le CRSH, ses programmes et les chercheurs.

## 5. L'ORGANISATION DU PROGRAMME

**Structure de l'activité :** Le CRSH a une activité générale globale qui décrit très bien son programme : accorder des subventions et des bourses pour promouvoir et soutenir la recherche et la formation en sciences humaines au Canada.

Cette activité comprend quatre sous-activités :



- **Recherche fondamentale :** Appuyer les travaux de chercheurs individuels et d'équipes de chercheurs en sciences humaines afin de maintenir la capacité de recherche du Canada dans ces disciplines et de fournir les connaissances et l'expertise nécessaires pour résoudre des problèmes sociaux, économiques et culturels. La formation des étudiants par leur collaboration aux travaux des chercheurs et leur participation aux équipes de recherche est un élément clé de tous les programmes d'appui à la recherche du CRSH (l'affectation budgétaire à cette sous-activité s'élevait à 34,8 millions de dollars en 1996-1997 — voir le tableau 3.2 à la p. 47).
- **Recherche concertée et stratégique :** Appuyer des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche et promouvoir des partenariats avec les utilisateurs de la recherche des secteurs privé, public et communautaire (l'affectation budgétaire à cette sous-activité s'élevait à 13,1 millions de dollars en 1996-1997 — voir le tableau 3.2 à la p. 47).
- **Formation des chercheurs :** Fournir une aide financière à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat afin qu'ils mettent leurs compétences en sciences humaines au service des universités canadiennes et des secteurs public et privé (l'affectation budgétaire à cette sous-activité s'élevait à 25,5 millions de dollars en 1996-1997 — voir le tableau 3.2 à la p. 47).
- **Diffusion de la recherche et transfert de connaissances :** Appuyer la publication des résultats de recherche, les revues scientifiques, les conférences et les activités de transfert qui font connaître et utiliser les résultats des recherches subventionnées par le CRSH (l'affectation budgétaire à cette sous-activité s'élevait à 4,1 millions de dollars en 1996-1997 — voir le tableau 3.2 à la p. 47).

## *Autorisations de dépenser*

---

---

### *Autorisations pour 1997-1998 - Partie II du Budget des dépenses*

#### **Besoins financiers par autorisation**

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 1997-1998	Budget principal 1996-1997
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
95 Dépenses de fonctionnement	6 512	7 143
100 Subventions	87 152	83 426
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	758	676
<b>Total de l'organisme</b>	<b>94 422</b>	<b>91 245</b>

---

---

#### **Crédits - Libellé et sommes demandées**

Crédits (en dollars)	Budget principal 1997-1998
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
Conseil de recherches en sciences humaines	
95   ▪ Dépenses de fonctionnement	6 512 000
Conseil de recherches en sciences humaines	
100   ▪ Subventions inscrites au budget	87 152 000

---

---

## Vue d'ensemble de l'organisme

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Total du Budget des dépenses principale</b>	91 245	<b>94 422</b>	92 252	88 360
Recettes portées au Trésor	( 700)	( 700)	( 700)	( 700)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères	1 635	1 466	1 466	1 466
<b>Coût net de l'organisme</b>	92 180	<b>95 188</b>	93 018	89 126

## Coût net du Programme par activité

Activité	Budget des dépenses principal 1997-1998							
	Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Bourses et subventions	Total brut	Paiements législatifs	Dépenses totales brutes	Moins : recettes à valoir sur le crédit	Total du Budget
Dépenses de fonctionnement	7 270	-	-	7 270	-	7 270	-	7 270
Bourses et subventions	-	-	87 152	87 152	-	87 152	-	87 152
	7 270	-	87 152	94 422	-	94 422	-	94 422
<b>Autres recettes et dépenses</b>								
Recettes portées au Trésor								( 700)
Coût estimatif des services rendus par les autres ministères								1 466
<b>Coût net du Programme</b>								95 188

## **C. Analyse détaillée par sous-activité**

### **1. OBJECTIFS ET RÉSULTATS ESCOMPTÉS**

#### **1.1 Recherche fondamentale**

##### ***Objectifs***

En appuyant des programmes de recherche de qualité, définis et exécutés par des chercheurs individuels et des équipes de recherche en sciences humaines :

- aider à maintenir la vigueur et la compétitivité de la capacité nationale de recherche du Canada sur la scène internationale;
- contribuer à développer les connaissances et l'expertise nécessaires à l'amélioration de la qualité de notre vie sociale, économique et culturelle;
- donner aux étudiants des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles une formation de recherche pratique en les faisant travailler avec des chercheurs expérimentés.

##### ***Programmes***

Le CRSH offre deux principales formes d'appui :

- a) *Subventions ordinaires de recherche* — pour aider les meilleurs chercheurs ou les meilleures équipes de recherche à réaliser des projets de recherche sur des sujets qu'ils ont définis.
- b) *Subventions générales de recherche* — pour appuyer de jeunes chercheurs, le transfert de connaissances, l'innovation et d'autres activités de développement par des subventions globales versées aux universités, qui en assurent ensuite la répartition.

##### ***Résultats escomptés***

- le développement continu d'une base solide de recherche en sciences humaines — y compris une expertise accrue, des progrès théoriques et méthodologiques et la mise au point de banques de données et de techniques d'analyse — contribuant à l'avancement général de la recherche dans les universités canadiennes;
- une connaissance et une compréhension accrues des grands changements sociaux, économiques et culturels qui se produisent au Canada et dans le monde afin d'être mieux en mesure de relever les défis d'aujourd'hui et de demain;
- un groupe solide de chercheurs en sciences humaines, qui ont fait leurs preuves dans leurs disciplines et qui peuvent fournir les connaissances nécessaires pour répondre aux besoins intellectuels, culturels et sociaux d'une société en évolution.

## 1.2 Recherche concertée et recherche stratégique

### Objectifs

Le CRSH appuie les initiatives de recherche concertée et la recherche stratégique dans des domaines ciblés d'importance nationale pour :

- promouvoir la recherche axée sur les problèmes et les politiques;
- promouvoir des efforts de recherche cohérents et intégrés, par une mise en commun de l'expertise et des ressources de différents secteurs de la société;
- favoriser le transfert des connaissances à la société;
- former les futurs chercheurs en leur donnant de l'expérience dans un contexte de recherches concertées et multidisciplinaires.

### Programmes

a) *Thèmes stratégiques* — Le CRSH appuie actuellement des recherches multidisciplinaires dans le cadre de quatre thèmes :

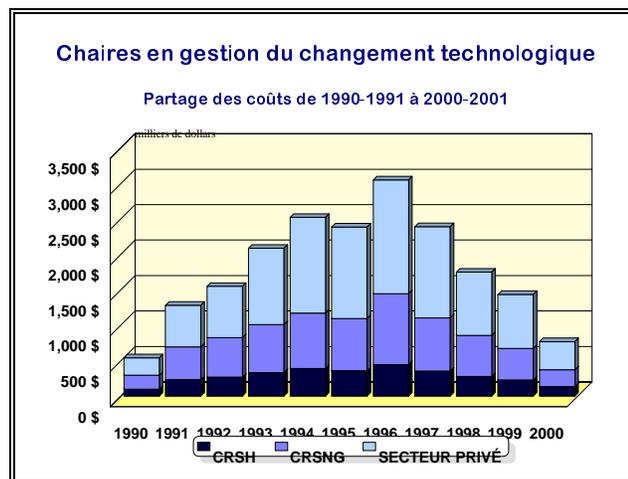
- i. L'éthique appliquée
- ii. La mondialisation de l'économie : défi de gestion
- iii. La politique scientifique et technologique au Canada
- iv. Les femmes et le changement

ainsi que cinq grands réseaux de recherche stratégique en éducation et en formation (voir l'encart à la page 19).

b) *Grands travaux de recherche concertée* — pour appuyer des travaux de recherche concertée de grande envergure (dont des réseaux de recherche) qui répondent à des normes internationales d'excellence et portent sur de grandes questions intellectuelles et socio-économiques.

c) *Initiatives conjointes* — pour appuyer les partenariats entre le CRSH et les entreprises, le gouvernement et les groupes communautaires en ce qui concerne la conception et le financement de la recherche dans des domaines d'importance stratégique.

d) *Sessions internationales d'été* — pour appuyer et resserrer les liens, priorités et projets de recherche internationaux.



## ***Résultats escomptés***

- une collaboration interdisciplinaire et multidisciplinaire ainsi que des réseaux et des partenariats de recherche réunissant des chercheurs universitaires et des groupes des secteurs privé, public et communautaire;
- de meilleurs liens et une meilleure mise en commun des connaissances et des compétences entre les chercheurs universitaires et d'autres utilisateurs de la recherche;
- des liens plus étroits entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche afin de transférer les connaissances plus efficacement;
- un foyer national d'excellence en recherche constitué grâce à des travaux de recherche concertée et interdisciplinaire regroupant de nombreux chercheurs et établissements ayant une réputation et des liens d'envergure internationale;
- la participation intellectuelle et financière de partenaires des secteurs privé, public et communautaire à la recherche stratégique appuyée par le CRSH.

## ***Réseaux de centres d'excellence (RCE)***

En plus de ses programmes d'appui à la recherche concertée et stratégique, le Conseil administre le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE) de concert avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches médicales. Le programme permet aux meilleurs chercheurs canadiens des trois grands secteurs du savoir de réaliser, en collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, des projets multidisciplinaires susceptibles de faire avancer le développement social et économique du Canada. Le programme des RCE en est à sa deuxième phase, qui comprend trois réseaux au sein desquels les sciences humaines jouent un rôle clé. Il s'agit des réseaux de centres d'excellence en Gestion durable des forêts, en Liaison et application de l'information sur la santé et en Téléapprentissage et formation.

## **Réseaux de recherche stratégique en éducation et en formation**

Le 5 décembre 1996, le CRSH annonçait la création de cinq grands réseaux de recherche en éducation et en formation composés d'équipes de chercheurs universitaires, de gens d'affaires et de représentants d'organismes communautaires de toutes les provinces. Des chercheurs de plusieurs universités étrangères et des représentants de divers organismes internationaux prennent également part aux activités des réseaux. Le CRSH investira un peu plus de 5,6 millions de dollars dans les cinq réseaux, dont chacun recevra environ 225 000 \$ par an, pendant une période maximale de cinq ans.

Le programme de recherche de chaque réseau est élaboré en partenariat par des chercheurs, des éducateurs, des responsables de l'élaboration de politiques, des chefs de file du milieu des affaires et de la collectivité. Plus de 140 chercheurs universitaires participant aux cinq réseaux collaboreront étroitement avec des représentants d'environ 150 organismes communautaires, entreprises du secteur privé et organismes de recherche internationaux, ainsi qu'avec des représentants de divers ministères des gouvernements provinciaux et de conseils scolaires.

Les cinq réseaux, dirigés par des chercheurs expérimentés d'universités du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, sont :

- le Réseau de recherche en éducation, formation et emplois
- le Réseau pour l'évaluation des technologies de l'éducation et de la formation
- le Réseau de recherche sur les nouvelles approches de l'éducation permanente
- le Réseau de recherche en formation de la main-d'oeuvre
- le Réseau de recherche de l'Ouest en éducation et formation

Les cinq réseaux contribuent à rapprocher divers secteurs de la société et à tirer parti des avantages du partenariat. Ils mettent à contribution des chercheurs, des éducateurs, des responsables de l'élaboration de politiques, des chefs de file du monde des affaires et de la collectivité qui apportent aux réseaux leurs compétences et leur expertise particulières. Les partenaires travailleront en synergie pour examiner l'éducation, la formation et le recyclage dont les Canadiens auront besoin pour fonctionner efficacement dans une nouvelle économie mondiale qui s'appuie sur les connaissances. Les réseaux donneront aux décideurs une information plus exhaustive sur laquelle baser les politiques et les programmes en matière de formation.

Les équipes des réseaux, dont les domaines de compétence touchent à diverses disciplines — de la sociologie et de la psychologie de l'éducation au génie et à l'informatique — se pencheront sur des stratégies, des programmes et des politiques visant à répondre aux besoins actuels et éventuels en formation des Canadiens et Canadiennes de toutes les conditions sociales. Les principaux domaines de recherche comprennent les structures et les processus de l'éducation, les facteurs d'apprentissage, les résultats de l'éducation et de la formation, les fournisseurs de formation professionnelle et la prestation de la formation. Les réseaux ont comme objectif principal de cerner les liens entre la formation et la réussite économique et la compétitivité du Canada sur le plan international et entre l'éducation, l'innovation et l'évolution des besoins en formation de la population canadienne.

## 1.3 Formation des chercheurs

### *Objectif*

Contribuer au maintien et au développement de la capacité nationale de recherche en sciences humaines en appuyant la formation des chercheurs de demain.

### *Programmes*

Le CRSH appuie directement et indirectement la formation des étudiants de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycles en sciences humaines.

Il offre deux principales formes d'**appui direct** :

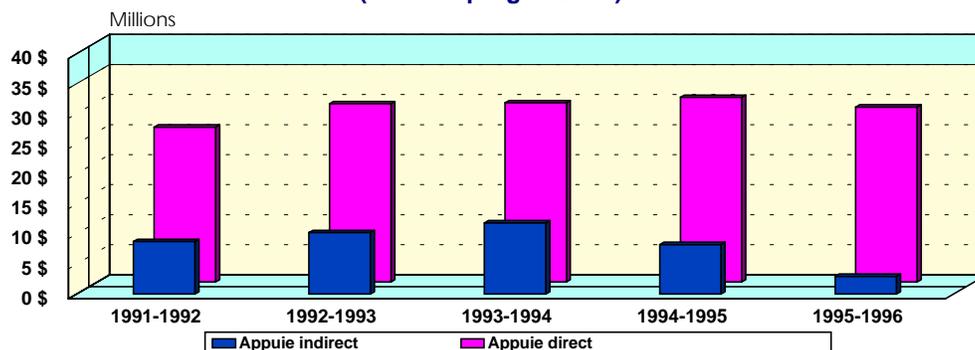
- a) *Bourses de doctorat* — pour développer et étendre les compétences en recherche et l'expérience des étudiants inscrits au doctorat et former ainsi un personnel canadien très qualifié dans le secteur des sciences humaines.
- b) *Bourses d'études postdoctorales* — pour appuyer les jeunes chercheurs les plus prometteurs et les aider à établir une base de recherche à une étape importante de leur carrière.

Le CRSH **appuie indirectement** la formation en encourageant les chercheurs à embaucher des étudiants comme assistants de recherche dans les projets de recherche fondamentale, concertée et stratégique auxquels il accorde un appui financier (voir les sections 1.1 et 1.2, p. 16-19).

### *Résultats escomptés*

- des recherches plus intenses aux niveaux des cycles supérieurs et du travail postdoctoral, afin de renforcer les écoles d'études supérieures canadiennes;
- des chercheurs et des spécialistes très qualifiés dans le domaine des sciences humaines, qui puissent fournir leur expertise et leurs connaissances à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu universitaire.

**Sommes consacrées directement  
et indirectement à la formation par le CRSH  
(tous les programmes)**



Source : Division de l'évaluation  
et des statistiques du CRSH 1996-12-10

## 1.4 Diffusion de la recherche et transfert des connaissances

### *Objectifs*

Le CRSH offre divers programmes et incitatifs à l'appui de la diffusion des résultats de la recherche :

- pour encourager les chercheurs à faire connaître les résultats de leurs travaux dans le milieu universitaire, aux groupes d'utilisateurs et au public et pour les aider dans cette tâche;
- pour améliorer le transfert des connaissances grâce à une sensibilisation accrue aux besoins et aux intérêts des utilisateurs à l'extérieur du milieu universitaire;
- pour sensibiliser le public à la recherche en sciences humaines, à ses répercussions sur les grandes questions de politique et à la contribution du CRSH à cet égard.

### *Programmes*

Trois programmes fournissent un appui direct aux activités de communication :

- a) *Aide à l'édition savante*
- b) *Aide aux revues de recherche et de transfert*
- c) *Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada*

De plus, le CRSH encourage les chercheurs à affecter une partie de leurs subventions (jusqu'à 10 p. 100) à la communication des résultats de leurs recherches. Les chercheurs qui demandent une subvention doivent joindre un plan de communication à leur demande. Ce plan est évalué dans le cadre de l'évaluation des demandes.

Le CRSH appuie d'autres activités de communication comme les *Petits déjeuners sur la Colline* — une série de séminaires sur de grandes questions de politique publique. Ces séminaires attirent un grand nombre de députés, de conseillers et d'analystes de politiques, de gestionnaires de programmes et de membres de la communauté, qui peuvent ainsi obtenir directement des meilleurs chercheurs de l'information d'actualité sur certaines grandes questions de politique.

Le Conseil publie également divers répertoires de travaux de recherche pour informer certains publics cibles sur la recherche qu'il subventionne dans les domaines qui les intéressent et pour informer les médias sur ses programmes et ses concours.

### *Résultats escomptés*

- communication soutenue des résultats de la recherche canadienne en sciences humaines à des publics cibles et au grand public, à l'échelle nationale et internationale;
- sensibilisation accrue du public et des secteurs privé et communautaire aux résultats de la recherche subventionnée par le Conseil et utilisation accrue de ces résultats;

- visibilité accrue de la recherche appuyée par le CRSH parmi les intéressés et le public canadien.

## **2. ENVIRONNEMENT OPÉRATIONNEL ET INITIATIVES CLÉS**

### **2.1 Stratégie quinquennale 1996-2001 du CRSH**

Un défi de taille pour le CRSH dans la conjoncture actuelle consiste à réaliser son mandat avec des ressources réduites tout en répondant à une demande croissante en matière de recherche et de formation. Sa nouvelle stratégie quinquennale tient compte des facteurs externes importants, notamment les attentes publiques, les besoins des chercheurs et les priorités gouvernementales.

***Un environnement universitaire en mutation :*** À l'instar des autres institutions publiques au Canada, les universités doivent faire face à des compressions budgétaires massives. L'infrastructure et d'autres types d'appui essentiels à la recherche dans les universités canadiennes ont été réduits. Au même moment, la restructuration des programmes d'études et des départements provoquée par l'obligation de réduire les coûts a imposé de nouvelles contraintes à tous ceux qui travaillent dans le milieu universitaire et exercé sur eux de nouvelles pressions.

Pourtant, les universités doivent fournir la base de connaissances nécessaire pour relever les grands défis intellectuels et sociaux de l'heure, qu'il s'agisse de la restructuration de l'économie mondiale ou des questions éthiques auxquelles nos sociétés sont confrontées. De nouveaux domaines de savoir se sont développés et ont accru notre besoin de chercheurs bien formés et de personnel qualifié. De plus, une collaboration nécessaire mais onéreuse entre des chercheurs de disciplines différentes est devenue un aspect essentiel de la recherche et de l'avancement des connaissances. Les conseils subventionnaires et les universités cherchent de nouvelles façons de créer des alliances et des partenariats avec les groupes intéressés afin d'améliorer la capacité de recherche canadienne.

***Trouver le juste milieu entre les besoins et les attentes :*** Le Conseil cherche à améliorer, consolider et renforcer constamment sa capacité de servir au mieux — par ses programmes et activités — les intérêts des chercheurs et de la société en général. Par le soutien qu'il offre, le Conseil doit fournir au milieu de la recherche le cadre nécessaire pour qu'il reste vigoureux et dynamique, afin que le Canada puisse maintenir sa capacité d'effectuer de la recherche d'envergure mondiale en sciences humaines. Le Conseil doit veiller également à ce que, dans l'ensemble, les travaux qu'il appuie profitent à la société canadienne en favorisant l'acquisition et le transfert des connaissances et des compétences nécessaires à l'amélioration de la qualité de notre vie. Il doit aussi répondre aux attentes du gouvernement en ce qui concerne son rôle en matière de sciences et de technologie et poursuivre son mandat de façon équilibrée et efficace malgré les compressions budgétaires.

***Contribuer aux efforts nationaux en matière de sciences et de technologie :*** Dans le cadre de sa stratégie scientifique et technologique, le gouvernement fédéral cherche à resserrer les liens entre les investissements dans la recherche, la croissance économique et le développement social. Le

CRSH et les deux autres conseils qui subventionnent la recherche universitaire (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches médicales) doivent démontrer, dans le cadre de leur mandat respectif, comment la recherche qu'ils appuient contribue aux priorités scientifiques et technologiques nationales et intensifier leur coopération avec des partenaires fédéraux. Pour le CRSH, cela signifie continuer de participer efficacement aux activités du portefeuille de l'Industrie et à toutes les consultations ministérielles concernant les sciences et la politique scientifique, la recherche et les études supérieures.

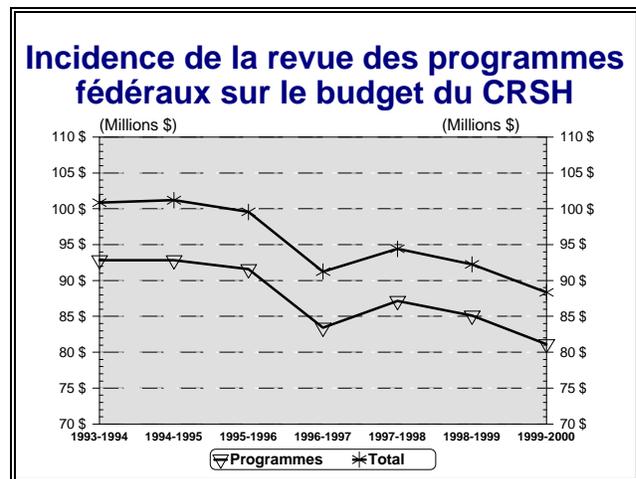
**Employer les ressources efficacement :** La conjoncture budgétaire a beaucoup changé depuis que le Conseil a publié sa dernière stratégie, en 1990, et, comme presque tous les autres organismes fédéraux, le CRSH doit fonctionner avec des moyens réduits. Au moment où sa nouvelle stratégie quinquennale doit entrer en vigueur, le CRSH doit absorber les compressions annoncées dans l'examen fédéral des programmes. Ces compressions ont touché les conseils subventionnaires de façon moins importante que d'autres secteurs du gouvernement. Elles s'élèvent à 5, 16 et 14 p. 100 du budget total du CRSH (en termes

de niveaux de référence annuels) pour 1995-1996, 1996-1997 et 1997-1998 respectivement. Par conséquent, le budget des programmes (subventions et bourses) du Conseil est passé de 92,8 millions de dollars en 1995-1996 à 87,2 millions de dollars en 1997-1998 et devrait chuter à 81,1 millions de dollars en 1999-2000. Cette situation empêche le CRSH d'appuyer un grand nombre d'excellentes propositions de recherche méritoires qui sont recommandées tous les ans.

De toute évidence, le CRSH doit redoubler d'efforts pour assurer le meilleur rendement possible à l'investissement du gouvernement dans la recherche en sciences humaines. Il doit se montrer encore plus déterminé à faire preuve de responsabilité intellectuelle, financière et sociale dans ses activités et à promouvoir les normes les plus élevées d'intégrité et de transparence dans l'utilisation de ses fonds de recherche.

## 2.2 Priorités stratégiques pour 1996-2001

Étant donné sa situation budgétaire actuelle, le CRSH se concentrera, au cours des cinq prochaines années, sur les activités essentielles à la réalisation de son mandat. Il s'assurera également que ces activités sont menées de la façon la plus productive possible et qu'elles servent à renforcer les efforts nationaux de recherche en sciences humaines. Tout au long de 1995-1996, le CRSH a tenu de vastes consultations avec des représentants du milieu de la recherche, des responsables de l'élaboration des politiques et d'autres utilisateurs de la recherche dans divers secteurs de la société canadienne et dégagé trois grandes priorités qui orienteront ses activités au cours des cinq prochaines années :



- favoriser le progrès de la capacité d'excellence et d'innovation pour ce qui est de la création et de l'intégration des connaissances dans la recherche en sciences humaines ayant une incidence sociale et intellectuelle importante;
- consolider et enrichir la diversité de la formation des chercheurs;
- accroître le transfert des connaissances entre les chercheurs et la société canadienne.

## 2.2.1 Accroître l'excellence et l'innovation en recherche

### *Priorité*

Une structure de programmes de base qui favorise une souplesse et une synergie accrues dans la recherche.

### *Stratégie*

Au cours des cinq prochaines années, le CRSH souhaite organiser sa structure de programmes de base en fonction des grands volets suivants :

- Programmes d'appui à la recherche libre*
- Programmes d'appui à la recherche ciblée*
- Activités de développement de la recherche.*

#### *a) Programmes d'appui à la recherche libre*

Dans ce volet, le CRSH tentera de mettre en place des structures de financement qui reconnaissent et appuient la diversité des pratiques de recherche et favorisent l'innovation dans la recherche. Les mécanismes d'appui devraient comprendre des :

**Subventions de recherche libre** — afin d'appuyer une diversité d'approches, notamment le travail individuel ou en équipe, des études théoriques, appliquées ou axées sur les politiques, des travaux très spécialisés se confinant à une discipline particulière ou des recherches concertées et interdisciplinaires, faisant ou non appel à des partenariats avec des groupes non universitaires. Cette nouvelle structure de programmes permettra aux chercheurs de choisir les méthodes et approches de recherche qui conviennent le mieux aux fins de leurs recherches. Le programme tiendra compte également du fait que les chercheurs doivent déterminer la durée de leur recherche aussi librement que possible. Le Conseil propose que le programme offre des subventions pour appuyer aussi bien des activités de recherche définies en termes plus généraux et de durée plus longue que des recherches plus ciblées sur des questions sociales, culturelles, économiques et environnementales.

**Subventions de grands travaux de recherche concertée** — pour subventionner des projets de recherche de grande envergure sur des sujets définis par les chercheurs. Au cours des cinq prochaines années, le CRSH améliorera le volet réseau de ce programme.

## ***b) Programmes d'appui à la recherche ciblée***

Dans ce volet, le CRSH appuiera des réseaux de recherche qui rassembleront des chercheurs du milieu universitaire et des représentants des secteurs public, privé et communautaire, pour qu'ils puissent mettre en commun leurs connaissances et leurs meilleures pratiques dans les domaines thématiques. Les mécanismes d'appui pourront comprendre des :

**Réseaux de recherche ciblée** — l'appui à des réseaux comprenant des membres de divers secteurs de la société effectuant des recherches sur des enjeux sociaux et culturels d'importance critique deviendra la structure préférée pour tous les programmes de recherche ciblée qu'appuie le CRSH et les critères de financement iront en ce sens. Le CRSH collaborera avec les chercheurs, ainsi que les secteurs public et privé pour définir ensemble les thèmes sociaux et culturels sur lesquels porteront les travaux de recherche appuyés par le programme. L'objectif visé consiste à créer un cadre de recherche propice à l'élaboration de méthodes de recherche novatrices et à leur application à des domaines de recherche ciblés ainsi qu'à intégrer les connaissances par la collaboration au sein de réseaux.

**Réseaux thématiques libres** — l'appui à des réseaux dont les équipes auront précisé les thèmes de recherche afin de donner aux chercheurs de tous les domaines des sciences humaines de nouvelles possibilités de collaborer pour préciser eux-mêmes des questions de recherche précises présentant un défi d'ordre intellectuel et social et mener ensuite ces recherches en appliquant des méthodes de recherche novatrices.

**Initiatives conjointes** — le Programme d'initiatives conjointes a obtenu un succès remarquable depuis cinq ans pour ce qui est de stimuler la création de partenariats stratégiques avec le gouvernement, le secteur privé ainsi que les organismes communautaires et sans but lucratif. Le Conseil continuera de contrôler l'incidence de ce programme sur l'élaboration des politiques et la prise des décisions et de favoriser la création de nouveaux partenariats pour effectuer des recherches de qualité dans des domaines d'intérêt commun.

## ***c) Activités de développement de la recherche***

En guise de complément aux programmes d'appui à la recherche libre et à la recherche ciblée, le CRSH aimerait ajouter un nouvel élément à sa structure de programmes afin d'offrir un soutien plus précis à des activités originales de grande valeur intellectuelle et sociale et susceptibles d'influencer la recherche en sciences humaines au Canada. Les activités suivantes pourraient recevoir un appui :

**Revue de l'état de la recherche** — pour faire le point sur les orientations intellectuelles et les nouvelles méthodologies à l'intérieur de disciplines, de paradigmes interdisciplinaires, de domaines de recherche ou de thèmes ciblés. Afin de contribuer au transfert des connaissances, le Conseil tentera d'assurer une vaste diffusion des résultats de ces examens à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire.

**Liens de recherche internationaux** — pour encourager des chercheurs canadiens et étrangers ou des équipes de chercheurs canadiens et étrangers à collaborer à des recherches concertées ou à des projets de communication des résultats de la recherche en sciences humaines.

**Activités visant à déterminer les priorités de recherche et à jouer un rôle de catalyseur** — dans tous les domaines des sciences humaines. La gamme des activités pourrait comprendre :

- des bourses professorales pour encourager des professeurs à travailler avec des étudiants, des collaborateurs et d'autres établissements pour mettre au point des approches novatrices en matière de recherche et d'érudition et pour définir de nouvelles orientations de la recherche.
- des sessions nationales ou internationales intensives sur des thèmes précis afin d'élaborer des concepts ou des méthodes et d'explorer des priorités de recherche et des orientations futures;
- des ateliers, symposiums, tribunes sur les politiques et autres activités ciblées auxquels prendraient part des responsables de l'élaboration des politiques, des utilisateurs et des praticiens afin de définir des besoins ou des questions de recherche, d'explorer des possibilités de concertation ou de partenariat de recherche multisectorielle ou de mettre en commun et d'analyser les résultats de la recherche et les répercussions sur les politiques.

## 2.2.2 Consolider et enrichir la diversité de la formation

### *Priorité*

Consolider et enrichir la diversité de la formation des chercheurs.

### *Stratégie*

Au cours des cinq prochaines années, le CRSH compte renforcer le volet formation de ses programmes d'appui à la recherche grâce aux mécanismes suivants :

**Appui direct** — Le CRSH continuera d'affecter des ressources importantes pour appuyer les meilleurs étudiants des cycles supérieurs et chercheurs postdoctoraux, par voie de concours rigoureux. Afin de répondre aux besoins particuliers des petites universités canadiennes, le CRSH aimerait offrir un nombre limité de bourses spéciales de maîtrise qui aideraient des étudiants exceptionnels à poursuivre leurs études de 2<sup>e</sup> cycle dans de petites universités partout au pays.

**Incitatifs à la formation** — Le CRSH voudrait offrir de nouveaux incitatifs aux détenteurs de subventions pour les inciter à accorder plus d'importance à la formation des chercheurs dans leurs activités de recherche. L'objectif visé consiste à aider de façon indirecte les étudiants de tous les cycles à se familiariser avec diverses méthodologies de recherche

(intradisciplinaires, interdisciplinaires, théoriques et appliquées) dans divers contextes enrichissants (en tant que membres d'équipes ou de réseaux de recherche ou de groupes concertés de chercheurs et d'utilisateurs des résultats).

**Recherche ciblée** — Le CRSH compte accroître son appui à la formation dans ses programmes de recherche ciblée, afin de donner aux étudiants de nouvelles possibilités d'obtenir une formation en recherche interdisciplinaire, concertée ou axée sur les politiques.

**Liaison avec les universités** — Le CRSH tentera de collaborer avec les universités pour promouvoir des politiques et des recherches qui permettront de mieux connaître et de mieux comprendre les processus de formation et d'apprentissage, la qualité de la formation ainsi que les caractéristiques et besoins spéciaux dans des sujets, disciplines et domaines particuliers.

## 2.2.3 Améliorer le transfert des connaissances

### *Priorité*

Promouvoir et accroître le transfert des connaissances entre les chercheurs et la société canadienne.

### *Stratégie*

Le CRSH continuera à donner plus d'ampleur aux activités de communication mises en oeuvre au cours de sa dernière période quinquennale. Au cours de la prochaine période, il tentera de concentrer ses activités dans trois domaines :

- la communication des résultats de la recherche entre les chercheurs;
- le transfert des connaissances aux groupes intéressés; et
- le transfert des connaissances aux décideurs des secteurs privé et public, aux responsables de l'élaboration des politiques et au public.

Les mécanismes suivants sont quelques exemples de moyens qui pourraient aider le Conseil à parvenir à cette fin :

**Appui direct aux activités de diffusion des résultats de la recherche** — par l'entremise des programmes d'Aide à l'édition savante, d'Aide aux revues de recherche et de transfert, et d'Aide aux conférences de recherche spéciales et aux congrès internationaux au Canada. Il incombe en premier lieu aux chercheurs eux-mêmes de diffuser les résultats de leurs recherches et ils peuvent consacrer une partie de leur subvention à cette activité.

**Évaluation par les pairs** — le CRSH demandera l'appui des comités d'évaluation par les pairs pour reconnaître et récompenser les propositions comportant de bons plans de communication.

**Évaluation de la recherche** — le CRSH met au point des méthodes plus efficaces pour évaluer l'incidence intellectuelle et sociale des recherches terminées et pour améliorer la diffusion des résultats de ces évaluations.

**Intéressés et partenaires** — afin de veiller à ce que l'information et l'expertise soient transférées plus efficacement dans les *deux* sens entre les chercheurs, les intéressés et les utilisateurs des résultats de la recherche, le CRSH s'efforcera de renforcer le volet partenariats de ses programmes d'appui. Il continuera en outre de chercher des moyens de collaborer avec la communauté des chercheurs, les partenaires de recherche et les groupes intéressés pour accroître le rôle novateur à long terme que les partenaires de recherche peuvent jouer dans le développement des programmes d'appui du CRSH.

**Utilisateurs de la recherche et grand public** — Le CRSH cherchera de nouvelles façons de diffuser les résultats de la recherche en sciences humaines aux responsables de l'élaboration des politiques, à des partenaires de recherche éventuels au sein du gouvernement et dans le secteur privé, ainsi qu'au public en général. Dans la mesure où ses ressources le lui permettent, le CRSH augmentera ses activités de communication et tirera davantage parti des moyens de communication électroniques pour atteindre plus rapidement et à meilleur marché un public plus vaste.

### 3. GESTION DU CHANGEMENT

Le Conseil a pris certaines mesures qui lui permettront d'accroître l'efficacité de sa gestion tout en réduisant ses dépenses d'exploitation.

#### 3.1 Services administratifs communs

Afin de simplifier ses procédures administratives, d'améliorer le service à la clientèle et de réduire les frais d'exploitation des deux conseils, le CRSH et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ont décidé de fusionner leurs divisions des Finances, des Ressources humaines, de la Gestion de l'information et de l'Administration au sein d'une nouvelle Direction des services administratifs communs (DSAC). Trois de ces quatre secteurs ont déjà fusionné et la dernière étape de la fusion devrait avoir lieu en 1997.

Voici quelques-uns des avantages qui découlent de cette fusion :

- **Réseau local et logiciels de bureautique** : Dans le cadre de la DSAC, le CRSH et le CRSNG ont intégré leurs réseaux locaux en un seul réseau et adopté des logiciels communs pour diverses applications. Cette mise en commun des logiciels se poursuivra. Le nouveau réseau intégré accroît les capacités de traitement et permet aux deux conseils de partager les frais de maintenance et de soutien.

- **Site WWW** : Le nouveau site donnera un accès rapide à de l'information à jour sur les activités et programmes du Conseil. Il devrait devenir un important moyen de communication interactif permettant aux chercheurs, aux employés du CRSH et à d'autres intéressés d'obtenir des renseignements sur de nouvelles questions de recherche et des changements au sein de la communauté des chercheurs. La page d'accueil du CRSH devrait faire appel au serveur et aux moyens technologiques connexes du CRSNG et être en place vers le milieu de 1997.
- **Nouveau système de gestion du processus d'octroi** : Le CRSH a l'intention de transférer sa base de données actuelle dans un cadre «client-serveur». En plus d'améliorer le traitement des demandes de subventions et l'administration du processus d'octroi, le nouveau système devrait être moins onéreux, plus fiable et plus sensible à l'évolution des besoins. De plus, le CRSH utilisera les mêmes outils que le CRSNG a employés récemment pour concevoir son nouveau système de gestion du processus d'octroi, ce qui devrait permettre de réaliser d'importantes économies.

### **3.2 Formulaire inter-organismes de demande par voie électronique**

Le CRSH est l'un des quatre organismes subventionnaires (CRSH, CRSNG, CRM et Fonds FCAR) qui participe à un projet inter-organismes d'automatisation des demandes. Ce projet permettra aux chercheurs universitaires de préparer des demandes de subventions informatisées à l'aide d'un logiciel commercial commun aux quatre organismes. Ceux-ci étudient aussi la possibilité et la rentabilité de recourir à l'Internet pour l'acheminement des demandes par courrier électronique.

### **3.3 Groupe de travail CRSH-CRSNG sur le versement global des bourses aux universités**

À l'heure actuelle, le CRSH et le CRSNG versent leurs bourses directement aux boursiers. Les deux conseils ont décidé d'étudier l'opportunité d'effectuer des versements globaux aux universités et de leur demander de verser elles-mêmes les bourses aux boursiers. L'efficacité du processus en serait accrue et il en résulterait des économies. Les conseils ont consulté les universités en 1996 et la nouvelle procédure devrait entrer en vigueur en 1998.

## Dépenses prévues votées

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Activités :</b>				
Subventions et bourses	83 426	<b>87 152</b>	85 101	81 136
Dépenses de fonctionnement	7 819	<b>7 270</b>	7 151	7 224
<b>Total</b>	91 245	<b>94 422</b>	92 252	88 360

## Dépenses prévues votées par activités et sous-activités

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Activités :</b>				
<b>Subventions et bourses :</b>				
Recherche de base	34 867	<b>36 247</b>	35 378	35 377
Collaboration, recherche stratégique *	13 123	<b>13 108</b>	13 132	13 102
Formation des chercheurs	25 523	<b>28 881</b>	28 181	28 182
Diffusion de la recherche	4 178	<b>4 620</b>	4 475	4 475
Programmes supprimés	1 800	<b>361</b>	-	-
Réseaux de centres d'excellence (Phase II)	3 935	<b>3 935</b>	3 935	-
<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	7 819	<b>7 270</b>	7 151	7 224
<b>Total</b>	91 245	<b>94 422</b>	92 252	88 360

(\*) Inclut les transferts en provenance d'autres ministères et agences

## A. Sommaire du rendement de l'organisme

Le CRSH a financé des centaines de projets de recherche qui ont exercé et exercent toujours une influence considérable sur plusieurs aspects de la vie sociale, économique, politique et culturelle du Canada. Pourtant, le fait de préciser les liens entre l'appui du Conseil à la recherche et à l'érudition et l'incidence ultime de cet appui représente un travail de longue haleine qui demeurera au cœur des efforts déployés par le CRSH pour mettre au point et perfectionner ses indicateurs de rendement au cours de l'année qui vient. Les principaux indicateurs du rendement sont descriptifs plutôt que quantitatifs. Certains indicateurs des intrants mesurent la contribution du CRSH à l'entreprise de recherche et à l'incidence ultime de la recherche.

Depuis cinq ans, le Conseil a subventionné 3 224 programmes de recherche et 4 483 chercheurs dans le secteur de la recherche fondamentale. Les nombreuses questions qui ont fait l'objet de ces recherches comprennent l'éducation et la formation, le vieillissement de la population, l'évolution des structures familiales, la planification économique, la politique budgétaire et monétaire, le libre-échange, l'entrepreneuriat, la gestion des ressources naturelles, la diversité culturelle et ethnique, l'histoire du Canada et la littérature canadienne, la réforme constitutionnelle, ainsi que l'incidence sociale, éthique et juridique des nouvelles technologies. Puisque environ 23 p. 100 du budget des subventions de recherche permet d'embaucher des étudiants comme assistants de recherche, l'appui du Conseil à la recherche fondamentale représentait aussi un appui financier indirect à un grand nombre d'étudiants et à la formation de la prochaine génération de chercheurs et de professionnels qualifiés dont le Canada aura besoin au cours des années à venir.

Le Conseil offre également une série de programmes de recherche concertée et stratégique qui ont permis d'aborder plusieurs questions d'intérêt national — telles que la promotion de la santé, l'immigration, la violence familiale, les affaires autochtones et l'intégration des personnes handicapées. Une évaluation récente a révélé que ces programmes ont attiré des partenaires de divers secteurs économiques tels que les industries extractives, les industries des communications et d'autres industries de pointe, les ONG, les ministères fédéraux et provinciaux et les services municipaux. Ces initiatives ont permis de recueillir quelque 18 millions de dollars supplémentaires à l'appui de la recherche auprès de groupes intéressés des secteurs public et privé. L'importance de cette recherche est aussi illustrée par le Programme de chaires CRSH-CRSNG en gestion du changement technologique, dans le cadre duquel 55 p. 100 du financement des douze chaires établies jusqu'ici provient du secteur privé.

En ce qui a trait à la formation, le CRSH a appuyé plus de 3 000 étudiants de doctorat et 800 chercheurs au niveau postdoctoral depuis cinq ans.

Le CRSH contribue enfin à une vaste diffusion des résultats de la recherche par un appui direct aux chercheurs ainsi que par des tribunes et d'autres mécanismes de communication des résultats de la recherche. L'an dernier, par exemple, le CRSH a subventionné 67 conférences, 163 revues scientifiques et 149 ouvrages d'érudition.

## **B. Vue d'ensemble**

Le CRSH élabore actuellement des indicateurs pour évaluer le rendement de ses programmes et activités d'appui à la recherche. Il s'efforce d'accroître l'information dont il dispose actuellement sur les intrants et les activités en mesurant les produits et les résultats, mais le processus qui permet de préciser le lien entre l'appui accordé par le CRSH et son incidence ultime est long et ardu puisque nombre d'autres facteurs entrent en jeu. Les problèmes de délais (entre l'octroi d'un appui financier et l'influence des résultats de la recherche quelques années plus tard) et d'attribution (à savoir la façon dont la recherche subventionnée par le CRSH a expressément exercé une influence sur un domaine) limitent l'utilisation que l'on peut faire de jalons ou d'objectifs de recherche et semblent indiquer que les rapports sur les résultats seraient plus utiles s'ils visaient des périodes plus longues qu'une année à la fois. Dans la mesure où sa situation budgétaire le lui permettra, le CRSH poursuivra ses efforts en vue d'améliorer ses systèmes d'information sur la recherche.

Il faut souligner également que les indicateurs de résultats ne reflètent pas de façon exhaustive les grands objectifs de rendement du Conseil puisque ce dernier appuie des activités diverses qui contribuent à l'avancement des connaissances et permettent de développer et de maintenir la capacité de recherche et l'excellence de la recherche en sciences humaines au pays.

### **Promouvoir un milieu de la recherche sain et dynamique**

Le rôle directeur ou catalyseur que joue le Conseil dans l'entreprise de recherche a de nombreux avantages indirects. Les politiques stratégiques du Conseil aident la communauté des chercheurs à participer plus activement aux activités suivantes :

- mener des recherches sur de grandes questions sociales, économiques, culturelles et politiques;
- entreprendre des recherches concertées, interdisciplinaires et axées sur un but précis;
- travailler avec les praticiens et les responsables de l'élaboration des politiques dans les entreprises, au gouvernement et dans les ONG;
- communiquer les résultats de la recherche et transférer les connaissances aux intéressés;
- former la prochaine génération de chercheurs en faisant participer des étudiants aux activités de recherche;
- satisfaire aux exigences en matière de responsabilité et d'intégrité.

Il serait ardu de donner la preuve d'une incidence directe du rôle joué par le Conseil puisque ce sont souvent les effets généraux de l'appui global accordé par le CRSH au milieu de la recherche

qui permettent aux chercheurs de contribuer de façon appréciable au progrès social et économique du Canada. Il importe donc de reconnaître les retombées de grande portée que peut avoir l'investissement global du Conseil dans la recherche. Des exemples d'avantages indirects découlant des subventions et des bourses du CRSH comprennent :

- un enseignement postsecondaire de haute qualité;
- un débat public et des décisions plus éclairés sur des questions importantes parce que les chercheurs :
  - ⇒ font connaître leur analyse et leur façon de comprendre des événements locaux, provinciaux, nationaux et internationaux;
  - ⇒ participent à divers comités et groupes de travail créés par tous les paliers de gouvernement pour relever des défis socio-économiques importants;
  - ⇒ représentent les intérêts et les points de vue canadiens au sein de comités universitaires ou stratégiques internationaux.

## Mesurer les résultats

Soucieux d'établir des mesures de rendement précises, le CRSH met l'accent sur l'élaboration de pratiques et de procédures d'évaluation qui peuvent indiquer quelle approche sera la plus susceptible de maximiser l'incidence des activités qu'il finance (p. ex. subventionner les meilleurs chercheurs, appuyer la formation des étudiants et encourager la collaboration et les réseaux). Les indicateurs qui permettent de préciser la portée des activités appuyées par le CRSH (p. ex. pourcentage des chercheurs en sciences humaines appuyés par les programmes du Conseil, satisfaction des utilisateurs des résultats de la recherche) sont un autre outil important. Le Conseil élabore aussi des façons de suivre continuellement un certain nombre d'indicateurs qui font voir de façon très précise dans quelle mesure les résultats attendus sont obtenus.

Étant donné la nature et l'incidence de la recherche en sciences humaines, les principaux indicateurs du rendement sont descriptifs (p. ex. l'innovation, l'excellence de la recherche et les avantages de la recherche pour la société). Le Conseil croit donc que les indicateurs qualitatifs ou descriptifs sont un moyen important de mesurer l'incidence de la recherche en sciences humaines. Par ailleurs, le Conseil se sert aussi d'indicateurs quantitatifs des résultats pour déterminer si ses programmes atteignent bien leurs objectifs.

## Améliorer la fonction d'évaluation

Le Conseil a pris des mesures pour améliorer la fonction d'évaluation et pour mieux jauger l'incidence et les résultats de l'appui qu'il accorde à la recherche et à la formation au Canada. Il met actuellement au point de nouveaux outils d'évaluation pour obtenir davantage de renseignements sur le rendement de ses programmes et pouvoir ainsi mieux les administrer et effectuer une planification stratégique plus efficace. Il maintient son engagement à évaluer ses programmes périodiquement. Même s'il s'attend que les nouveaux indicateurs de rendement fourniront des données utiles pour l'évaluation des programmes, le Conseil croit qu'il serait sage de prendre un peu de recul pour examiner la contribution des programmes dans le temps en s'appuyant sur une diversité de sources de données.

Le Conseil a entrepris une étude bibliométrique pour préciser la nature et l'ampleur de la productivité de la recherche effectuée par les chercheurs qu'il subventionne par rapport à celle des autres chercheurs en sciences humaines. Ce projet devrait fournir de l'information contextuelle importante sur les effets de l'appui accordé par le Conseil et lui fournir de nouvelles méthodes et approches pour de futures évaluations.

De plus, le projet pilote sur les résultats de la recherche lancé en 1995 fournit des premières données systématiques sur les résultats à long terme de la recherche appuyée par le CRSH. La mise en œuvre des bases de données sur les résultats a obligé les chercheurs à modifier leur façon de rendre compte de leur productivité et le CRSH à modifier ses procédures de suivi de ses subventions.

Le Conseil participe aussi à plusieurs projets interministériels — notamment le projet d'indicateurs en sciences et en technologie dirigé par Statistique Canada — et il est membre d'un sous-comité qui est chargé de l'évaluation du rendement du portefeuille de l'Industrie et qui contribue à l'élaboration de cadres de rendement.

## **C. Analyse détaillée par sous-activité**

### **1. RECHERCHE FONDAMENTALE**

Les grands objectifs de l'appui accordé par le CRSH à la recherche fondamentale sont de maintenir la compétitivité de la recherche canadienne sur la scène internationale, de développer les compétences requises pour faire face aux problèmes sociaux, culturels et économiques et de former les étudiants en les faisant travailler avec des chercheurs expérimentés.

Appuyer la recherche novatrice et fournir un leadership intellectuel comptent parmi les principaux objectifs du CRSH, qui aide ainsi la recherche canadienne en sciences humaines à être à la hauteur des défis actuels et futurs qui attendent notre société. Il faut une base de recherche et de connaissances forte pour pouvoir relever efficacement ces défis.

Le CRSH appuie des programmes de recherche de qualité dirigés par les chercheurs les plus compétents au Canada. Depuis cinq ans, le Conseil a subventionné 3 224 programmes de recherche fondamentale et 4 483 chercheurs dans le secteur de la recherche fondamentale. Les nombreuses questions étudiées comprennent la diversité culturelle et ethnique, l'histoire et la littérature canadiennes, la réforme constitutionnelle, l'éducation et la formation, le vieillissement de la population, l'évolution des structures familiales, la planification économique, la politique budgétaire et monétaire, le libre-échange, l'entrepreneuriat, la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'incidence sociale, éthique et juridique des nouvelles technologies.

Voici quelques exemples de travaux de recherche subventionnés récemment :

### **Recherche fondamentale appuyée par le CRSH**

La citoyenneté, les lecteurs et l'étude de la littérature canadienne

Les homicides entre conjoints et les conflits conjugaux

Le chômage de longue durée chez les travailleurs âgés

L'hégémonie américaine, la guerre froide et l'économie politique des économies miracles de l'ASEAN

Les aspects politiques de la réforme de la santé au Canada et aux États-Unis

L'adaptation de la main-d'œuvre et la politique de la sécurité du revenu dans les zones de libre-échange —  
Leçons européennes pour l'ALENA

Le changement technologique et la souplesse professionnelle dans l'industrie du papier

L'intégration sociale des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick

Les réseaux industriels et l'innovation technologique dans la région de Toronto

L'adaptation agricole à des conditions environnementales variables

Les exportations forestières de la Colombie-Britannique au Japon

L'incidence de la politique budgétaire du gouvernement sur l'investissement au Canada

Les recherches appuyées par le CRSH peuvent mener à des innovations commerciales et culturelles importantes. Considérons l'exemple suivant :

Les recherches archéologiques et anthropologiques appuyées au fil des années par le CRSH ont permis de recueillir beaucoup de renseignements nouveaux sur les premiers établissements humains au Canada, accroissant ainsi notre connaissance du passé. Un projet appuyé par le CRSH durant six ans a mené à la création d'un centre éducatif, scientifique et culturel de 12 millions de dollars dans un parc du patrimoine des environs de Saskatoon. Lorsque le projet a démarré, Ernie Walker, archéologue de Saskatchewan University, «n'aurait jamais pu imaginer qu'il en résulterait un projet économique et culturel d'envergure». Le parc du patrimoine Waneskewin a ouvert en 1992, après une douzaine d'années de recherches archéologiques intensives dans la région. Durant cette période, Walker a effectué des fouilles, en collaboration avec certains des plus éminents chercheurs du Canada, et découvert environ 21 sites contenant des vestiges d'une présence humaine il y a plus de 6 000 ans. Ces fouilles ont jeté les bases d'un parc du patrimoine national et international. De nos jours, le parc Waneskewin abrite un centre d'interprétation et un musée, un laboratoire de recherche de plusieurs millions de dollars ainsi que des boutiques d'artisanat autochtone et des commerces à l'intention des visiteurs.

Même si plusieurs indicateurs des résultats obligent le Conseil à modifier ses méthodes actuelles de collecte d'information, le Conseil est toujours en mesure de fournir des renseignements concrets sur ses investissements. Puisque environ 23 p. 100 du budget des subventions de recherche permet d'embaucher des étudiants comme assistants, l'appui du Conseil aux 4 483 chercheurs dont il a subventionné les activités de recherche fondamentale entre 1992-1993 et 1996-1997 représentait aussi un appui financier indirect à un grand nombre d'étudiants et à la formation de la prochaine génération de chercheurs et de professionnels qualifiés dont le Canada aura besoin au cours des années à venir. Au cours de la même période, cependant, cette capacité d'appuyer la recherche et de fournir des possibilités de formation a diminué, comme en témoigne la baisse du taux de réussite. Ce taux, mesuré en fonction du nombre de programmes de

recherche appuyés par rapport au nombre de programmes de recherche proposés, est en effet passé de 45 p. 100 en 1992-1993 à 30 p. 100 en 1996-1997, suivant ainsi la diminution du budget du CRSH.

Le tableau 1 (qui figure à la fin de la rubrique 2. Recherche concertée et stratégique) présente les principaux objectifs de l'appui du CRSH à la recherche fondamentale en regard des résultats escomptés et de leurs indicateurs possibles. Comme ces objectifs, résultats et indicateurs coïncident en grande partie avec ceux de la recherche concertée et stratégique, ils sont présentés dans un même tableau.

## **2. RECHERCHE CONCERTÉE ET STRATÉGIQUE**

Les Subventions stratégiques appuient la recherche dans des domaines ciblés dans le cadre des programmes des Thèmes stratégiques et des Initiatives conjointes. Ces programmes visent à promouvoir la recherche concertée et multidisciplinaire effectuée par des équipes d'au moins deux chercheurs — ou par des chercheurs individuels — sur des questions d'importance nationale.

Au cours des cinq dernières années, le Conseil a mis l'accent, par ses programmes stratégiques, sur la collaboration intellectuelle à tous les niveaux de la recherche et a incité les chercheurs à former des équipes multidisciplinaires. Le programme des Initiatives conjointes a été lancé durant cette période. Le CRSH a signé une douzaine d'accords avec des partenaires des secteurs public et privé afin de financer la recherche dans les domaines prioritaires pour le Canada — tels que la promotion de la santé, l'immigration, la violence familiale, les affaires autochtones et l'intégration des personnes handicapées. Ces accords ont rehaussé le profil des sciences humaines auprès du gouvernement et de l'industrie tout en apportant quelque 18 millions de dollars supplémentaires d'appui à la recherche. Ils ont donc permis d'arrondir les investissements du Conseil de façon importante au moyen de ressources financières provenant d'autres sources.

Un autre programme qui a permis d'aller chercher des fonds de sources externes et d'obtenir de l'information sur un sujet qui intéresse tout particulièrement les responsables de l'élaboration des politiques est celui des Chaires CRSH-CRSNG en gestion du changement technologique. Créé en 1989, ce programme encourage l'enseignement, la recherche et la formation portant sur la façon de comprendre, de gérer et de faciliter le changement technologique et l'entrepreneuriat. Il encourage aussi les partenariats avec d'autres entreprises et organismes. Jusqu'ici, le secteur privé a assumé environ 55 p. 100 du coût des douze chaires de recherche établies dans le cadre du programme.

Tout comme l'appui à la recherche fondamentale, appliquée et interdisciplinaire, la recherche stratégique peut contribuer à résoudre des problèmes qui présentent un grand intérêt pour les Canadiens, comme en témoignent les quelques projets énumérés ci-dessous.

### **Recherche concertée et stratégique appuyée par le CRSH**

L'organisation du travail et le perfectionnement professionnel dans les PME

Élaboration de politiques d'information en vue d'une infrastructure canadienne de l'information — la perspective de l'intérêt public

Mères seules, aide sociale et marché du travail

Étude internationale et multiculturelle sur l'interaction de la bioéthique et du droit en médecine

Stratégies de stages dirigés par un mentor pour accroître le nombre de femmes inscrites à des études de 1<sup>er</sup> cycle en sciences pures

Gestion et politiques publiques concernant les alliances technologiques dans les biotechnologies de la santé

Réseaux d'information et internationalisation des PME

Gestion stratégique et tactique de la diversification des entreprises de la défense

Les valeurs, l'environnement et l'utilisation des ressources naturelles

Droits et responsabilités : Élaboration d'une éthique professionnelle et commerciale pour empêcher la violence faite aux aînés

L'exemple ci-dessous décrit de façon plus détaillée la façon dont les sciences humaines peuvent contribuer à améliorer la productivité et la compétitivité du Canada et la façon dont les partenariats de recherche facilitent le transfert des connaissances aux utilisateurs.

Subventionné dans le cadre d'une initiative conjointe du CRSH et du CRSNG, à laquelle prennent part des partenaires du secteur privé dont Nortel, Mitel, Gandalf et Lumonics, le programme de recherche en gestion du changement technologique dans les entreprises de fabrication aide divers fabricants de produits de pointe à améliorer leur productivité et leur compétitivité en renforçant leur capacité sur les marchés nationaux et internationaux. Ce programme est dirigé par Donald Gerwin, de l'école de commerce et du département des systèmes et du génie informatique de Carleton University. Ces travaux ont permis non seulement de faire avancer les connaissances sur les façons de faciliter, gérer et comprendre le changement technologique dans les entreprises de fabrication, mais ont aussi contribué à créer de nouveaux programmes de formation pour accroître les compétences des travailleurs et des gestionnaires. Des réseaux d'échange d'information ont également été créés pour communiquer rapidement les découvertes aux entreprises qui parrainent le programme et à d'autres entreprises intéressées.

Le Conseil a appuyé quelques projets de recherche stratégique particulièrement pertinents dans le contexte canadien. Le résumé ci-dessous illustre comment la recherche contribue à nous faire comprendre les défis auxquels notre société est confrontée et fournit l'information nécessaire à l'élaboration des politiques publiques :

Détenteurs d'une subvention stratégique du CRSH, Jeremiah Allen, président du département d'économique à l'Université de Lethbridge, et son cochercheur, Roger Barnsley, vice-président des études à St. Thomas University, au Nouveau-Brunswick, effectuent des recherches sur «l'effet de l'âge relatif» — les différences importantes entre les aptitudes de groupes semblables nés à des mois différents de la même année. L'âge relatif est un indicateur de maturité et, chez les jeunes enfants, quelques mois peuvent faire une différence. Les chercheurs ont constaté que, chez les enfants, cette différence influence les résultats scolaires et sportifs, notamment les résultats des tests d'intelligence. Le groupement par aptitudes qui se fonde sur ces résultats peut renforcer et perpétuer ces effets, même à l'âge adulte et sur le marché du travail. Allen et Barnsley croient que ces découvertes soulèvent des questions pratiques importantes pour les éducateurs et les responsables de l'élaboration des politiques : comment peut-on modifier l'utilisation des tests standard, le système scolaire et les activités organisées, y compris les activités sportives et récréatives, pour réduire ou éliminer les problèmes causés par les effets de l'âge relatif ?

Le Conseil continue d'évaluer régulièrement ses programmes pour mesurer les progrès accomplis vers ses objectifs et pour améliorer son rendement. Les résultats d'une évaluation du programme de Subventions stratégiques constitueront un élément important de la mise en œuvre de la Stratégie quinquennale du Conseil pour 1996-2001.

Certains résultats clés de l'évaluation sont :

- qu'il existe un besoin de recherche appliquée dans la collectivité — particulièrement dans les ONG — et que la collectivité appuie ce genre de recherche;
- que le programme a attiré des partenaires de divers secteurs économiques — tels que les industries extractives, les industries des communications et d'autres industries de pointe, les ONG, les ministères fédéraux et provinciaux et les services municipaux — qui ont été très nombreux à créer des partenariats actifs très solides avec les chercheurs;
- que le programme a eu une incidence très favorable sur le travail multidisciplinaire et la concertation chez les chercheurs qui veulent participer au programme, en particulier depuis la dernière évaluation, effectuée en 1988.

L'appui à la recherche ciblée a une incidence positive sur la recherche et sur la formation et accroît les connaissances pragmatiques. Comme nous l'avons signalé plus tôt, les indicateurs appliqués à la recherche fondamentale s'appliquent donc également à la recherche ciblée, tout comme d'autres indicateurs, et ils figurent tous dans le tableau suivant.

**Tableau 1 : Évaluation de l'appui du CRSH à la recherche fondamentale et à la recherche concertée et stratégique**

<b>Objectifs principaux :</b>	<b>Résultats :</b>	<b>Indicateurs possibles :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appuyer la capacité de recherche canadienne et sa compétitivité à l'échelle internationale</li> <li>• Développer les connaissances et les compétences requises pour améliorer la qualité de notre vie sociale, culturelle et économique</li> <li>• Encourager la recherche axée sur les problèmes et les politiques et portant sur des questions clés pour le pays</li> <li>• Former les étudiants en les faisant travailler avec des chercheurs expérimentés</li> <li>• Promouvoir l'utilisation des connaissances provenant de la recherche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche de qualité en sciences humaines, y compris de la recherche multidisciplinaire axée sur les politiques</li> <li>• Un ensemble de connaissances et de compétences connexes pour faire face à des problèmes sociaux, culturels et économiques</li> <li>• Une sensibilisation accrue à la recherche en sciences humaines et une utilisation accrue de ses résultats</li> <li>• De nouvelles idées et approches de recherche</li> <li>• Un personnel très qualifié</li> <li>• Compétitivité du Canada en matière de recherche sur la scène internationale</li> </ul>	<p><u>Intrant/activité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre et importance des subventions</li> <li>• Taux de réussite aux concours</li> <li>• Taux de participation des chercheurs</li> </ul> <p><u>Résultats - Court terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche dans des domaines clés</li> <li>• Recherche novatrice</li> <li>• Publications - moyen, nombre, lectorat et incidence</li> <li>• Nombre de chercheurs canadiens dont les travaux sont publiés dans les revues internationales</li> <li>• Sommes consacrées à la formation d'étudiants</li> <li>• Nombre d'étudiants appuyés</li> <li>• Fonds de provenance d'autres sources</li> </ul> <p><u>Résultats - Long terme</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix aux chercheurs et aux étudiants canadiens</li> <li>• Contribution aux connaissances</li> <li>• Contribution aux politiques de nature sociale, culturelle, politique et économique</li> <li>• Offre et demande en matière de spécialistes en sciences humaines</li> </ul>

### 3. FORMATION DES CHERCHEURS

Au cours des cinq dernières années, le Conseil a préparé une nouvelle génération de chercheurs qualifiés en appuyant plus de 3 000 étudiants de 3<sup>e</sup> cycle et en formant près de 800 chercheurs grâce à son programme de bourses postdoctorales. La formation des chercheurs est aussi devenue un objectif clé de tous les programmes d'appui du Conseil. Depuis que le Conseil favorise la participation des étudiants aux travaux des équipes de chercheurs, la proportion du financement consacré à la formation a nettement augmenté.

Même si le CRSH est en mesure de donner des indications sur le nombre d'étudiants formés, il lui faudra élaborer, au cours des prochaines années, des protocoles afin d'évaluer l'incidence de son appui sur la carrière et l'employabilité des étudiants. Il faut mettre en place des sondages en fin d'études et d'autres méthodes de suivi. De tels mécanismes sont envisagés dans le cadre du projet de mise au point d'indicateurs entrepris par le Conseil. Une liste des indicateurs possibles pour les études avancées figure au tableau 3 ci-dessous.

**Tableau 2 : Évaluation de l'appui du CRSH à la formation des chercheurs**

<b>Objectif principal :</b>	<b>Résultats :</b>	<b>Indicateurs possibles :</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir les compétences en recherche requises dans les universités canadiennes ainsi que dans les secteurs public et privé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Investissement dans le capital humain</li><li>• Renouvellement de l'effectif</li><li>• Effectif de stagiaires qualifiés</li><li>• Expertise requise dans les universités canadiennes ainsi que dans les secteurs public et privé</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de réussite aux concours</li><li>• Proportion des titulaires de bourses de doctorat qui terminent leurs études</li><li>• Proportion des étudiants appuyés par le CRSH qui trouvent ensuite un emploi relié à leur domaine</li><li>• Enquête sur la satisfaction des employeurs</li></ul>

### 4. DIFFUSION DE LA RECHERCHE ET TRANSFERT DES CONNAISSANCES

En plus de fournir un appui direct à des conférences scientifiques et à la publication de revues et de manuscrits scientifiques, le Conseil a encouragé la diffusion des résultats de la recherche à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté universitaire en demandant aux chercheurs de présenter des plans de communication des résultats de leurs recherches à des groupes cibles, y compris les utilisateurs de la recherche et le grand public. Le Conseil a aussi pris des mesures pour renforcer sa fonction de communication en élaborant une nouvelle stratégie centrée sur les rôles complémentaires des chercheurs, des universités et du CRSH dans la diffusion des résultats de la recherche sur une grande échelle. Par un sondage auprès des chercheurs, le Conseil a tenté de préciser les obstacles qui empêchent une communication efficace des résultats de la recherche aux utilisateurs et au grand public. Un examen de cette information et des besoins des utilisateurs aidera le Conseil à déterminer comment il peut le mieux aider les chercheurs à communiquer les résultats de leurs recherches.

**Tableau 3 : Évaluation de l'appui du CRSH à la communication des résultats de la recherche et au transfert des connaissances**

<b>Objectif principal :</b>	<b>Résultats :</b>	<b>Indicateurs possibles :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promouvoir la sensibilisation aux connaissances appuyées par le CRSH et leur utilisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation accrue aux connaissances appuyées par le CRSH et leur utilisation accrue</li> <li>• Revues scientifiques</li> <li>• Manuscrits scientifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portée des publications (nombre et types d'abonnés par secteur)</li> <li>• Type et nombre de participants à des conférences</li> <li>• Citations des chercheurs appuyés par le CRSH</li> <li>• Utilisation accrue de moyens de diffusion non traditionnels pour diffuser les résultats aux utilisateurs et au public</li> <li>• Collaborations à l'extérieur du milieu universitaire</li> <li>• Consultations fondées sur la recherche</li> <li>• Partenariats</li> </ul>

## **5. AUTRES DÉFIS — LEADERSHIP ET QUALITÉ DU SERVICE**

En plus de ses programmes de subventions, le CRSH joue aussi un rôle de leader clé à l'échelle nationale et internationale au nom des chercheurs en sciences humaines. Il joue ce rôle par les tribunes qu'il organise sur les politiques — par exemple, la Conférence nationale sur la recherche et les études avancées en sciences humaines qui a eu lieu en 1994 — et par ses contacts avec divers ministères, services et ONG au Canada et à l'étranger.

Le Conseil s'attaque aussi aux problèmes liés à la prestation des services, tels que la qualité et le coût de ses services aux chercheurs et ses communications aux divers intéressés à l'intérieur et à l'extérieur du milieu universitaire. Ces questions touchent à toutes les activités du Conseil.

**Tableau 4 : Autres défis**

<b>Initiative</b>	<b>Résultats escomptés</b>	<b>Progrès à ce jour</b>
Réorganisation de la Direction des programmes en fonction des disciplines plutôt que selon des critères administratifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service amélioré aux clients du CRSH.</li> <li>• Utilisation plus efficace du personnel et des ressources administratives.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réorganisation terminée et premier cycle des concours annuels tenu selon le système réorganisé.</li> </ul>
Formulaires électroniques et demandes de subventions en direct.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Service amélioré aux candidats qui demandent des subventions.</li> <li>• Saisie, entreposage et communication plus efficaces et plus économiques des données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet pilote de trois ans lancé en 1995 par le CRSH, le CRSNG, le CRM et le Fonds FCAR.</li> </ul>
Mise en commun des services administratifs avec le CRSNG.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Coûts réduits des services pour les deux organismes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Direction des services administratifs communs consolidée en 1996-1997.</li> <li>• Classification et dotation de tous les postes de l'Administration, des Ressources humaines et des Finances terminée en décembre 1996.</li> <li>• Intégration des systèmes d'information en 1997-1998.</li> </ul>

## Dépenses prévues et réelles votées de l'organisme

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
<b>Activités :</b>				
Subventions et bourses	92 842	92 822	89 188	91 579
Dépenses de fonctionnement	8 012	8 377	7 772	7 988
<b>Total</b>	<b>100 854</b>	<b>101 199</b>	<b>96 960</b>	<b>99 567</b>

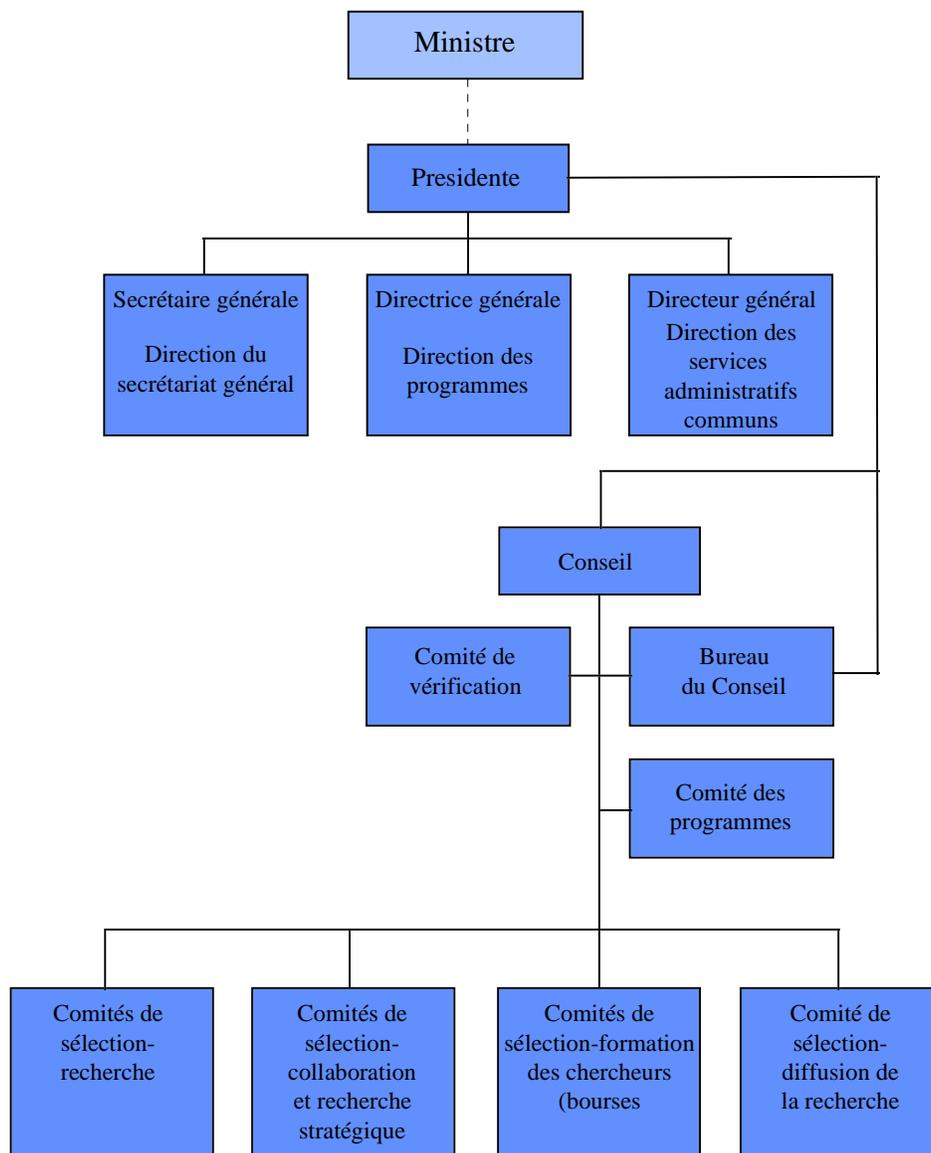
## Dépenses prévues et réelles votées de l'organisme par activités et sous-activités

(en milliers de dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
<b>Activités :</b>				
<b>Subventions et bourses :</b>				
Recherche de base	43 075	43 202	39 291	40 567
Collaboration, recherche stratégique *	10 105	11 604	12 585	13 998
Formation des chercheurs	29 451	29 275	29 138	28 124
Diffusion de la recherche	5 026	5 015	5 040	3 605
Programmes supprimés	5 185	3 726	3 134	2 990
Réseaux de centres d'excellence (Phase II)	-	-	-	2 295
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 012</b>	<b>8 377</b>	<b>7 772</b>	<b>7 988</b>
<b>Total</b>	<b>100 854</b>	<b>101 199</b>	<b>96 960</b>	<b>99 567</b>

(\*) inclut les transferts en provenance d'autres ministères et agences

**Appendice 1 - Organisation**

**1.1 Organigramme du CRSH**



## Appendice 2 - Besoins en personnel

### 2.1 Sommaire par catégorie professionnelle (ÉTP)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget Principal 1996-1997	Budget Principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Nominations par décret du Conseil<sup>1</sup></b>	1	1	1	1	1	1
<b>Gestion<sup>2</sup></b>	10	9	9	10	10	10
<b>Administration et Services extérieurs</b>						
Services administratifs	18	18	18	15	15	15
Services d'information	4	4	5	4	4	4
Gestion des finances	2	2	1	3	3	3
Administration des programmes	26	26	32	30	30	30
Gestion des systèmes d'ordinateurs	7	6	7	7	7	7
Gestion du personnel	1	2	1	2	2	2
<b>Soutien Administratif</b>						
Traitement des données	2	2	2	2	2	2
Commis	24	25	22	20	20	20
Secrétariat	5	4	4	5	5	5
	100	99	102	99	99	99

Note : L'expression «équivalent temps plein» (ÉTP) désigne la mesure de l'utilisation des ressources humaines fondées sur les niveaux moyens d'emploi.

(<sup>1</sup>) Ceci comprend tous les sous-ministres et tous les postes dotés par le gouverneur en Conseil à tous les niveaux.

(<sup>2</sup>) Ceci comprend tous les postes des niveaux EX-1 à EX-5 inclusivement.

## Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

### 3.1 Recettes portées au Trésor par activité

(milliers de dollars)	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget Principal 1996-1997	Budget Principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Dépenses de fonctionnement	3	8	5	5	5	5
Subventions et bourses	686	811	695	695	695	695
<b>Total des recettes portées au Trésor</b>	<b>689</b>	<b>819</b>	<b>700</b>	<b>700</b>	<b>700</b>	<b>700</b>

## Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

### 3.2 Paiements de transfert

(en milliers de dollars)	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget Principal 1996-1997	Budget Principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Recherche de base</b>						
Subventions ordinaires de recherche	37 256	30 753	29 711	<b>30 934</b>	30 148	30 190
Subventions générales de recherche	5 891	9 759	5 051	<b>5 258</b>	5 125	5 132
Bourses Léger et Bora Laskin	55	55	105	<b>55</b>	105	55
	<u>43 202</u>	<u>40 567</u>	<u>34 867</u>	<u><b>36 247</b></u>	<u>35 378</u>	<u>35 377</u>
<b>Collaboration, recherche stratégique</b>						
Grands travaux de recherche concertée	1 736	3 496	3 384	<b>3 502</b>	3 502	3 502
Thèmes prioritaires	7 020	6 993	5 981	<b>4 934</b>	5 000	5 000
Initiatives conjointes *	1 809	2 174	2 771	<b>2 378</b>	2 868	2 838
Fonds présidentiel	179	397	375	<b>282</b>	150	150
Sessions internationales d'été	190	150	150	<b>150</b>	150	150
Aide aux petites universités	581	570	462	<b>462</b>	462	462
Consortium inter-conseils	89	218	-	<b>700</b>	700	700
Développement d'initiatives de recherche	-	-	-	<b>700</b>	300	300
	<u>11 604</u>	<u>13 998</u>	<u>13 123</u>	<u><b>13 108</b></u>	<u>13 132</u>	<u>13 102</u>
<b>Formation des chercheurs</b>						
Bourses de doctorat	22 078	21 312	19 027	<b>21 784</b>	21 322	21 322
Bourses postdoctorales	7 197	6 812	6 496	<b>6 943</b>	6 795	6 796
Bourses spéciales	-	-	-	<b>154</b>	64	64
	<u>29 275</u>	<u>28 124</u>	<u>25 523</u>	<u><b>28 881</b></u>	<u>28 181</u>	<u>28 182</u>
<b>Diffusion de la recherche et relations internationales</b>						
Revue de recherche et de transfert	2 051	1 112	1 697	<b>2 040</b>	1 960	1 960
Édition savante	1 483	1 410	1 199	<b>1 292</b>	1 259	1 259
Sociétés savantes / voyage	412	288	344	<b>350</b>	341	341
Conférences	1 069	795	938	<b>938</b>	915	915
	<u>5 015</u>	<u>3 605</u>	<u>4 178</u>	<u><b>4 620</b></u>	<u>4 475</u>	<u>4 475</u>
<b>Programmes supprimés</b>						
Grandes subventions	1 878	1 586	1 036	-	-	-
Subventions concertées	15	-	-	-	-	-
Sociétés savantes / Admin.	412	288	274	<b>219</b>	-	-
Organismes-cadres	713	679	426	<b>142</b>	-	-
Collections spécialisées de recherche	468	437	64	-	-	-
Développement de la recherche en gestion	15	-	-	-	-	-
Relations internationales	225	-	-	-	-	-
	<u>3 726</u>	<u>2 990</u>	<u>1 800</u>	<u><b>361</b></u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Réseaux de centres d'excellence (Phase II)</b>	-	2 295	3 935	<b>3 935</b>	3 935	-
<b>PAIEMENTS DE TRANSFERT</b>	<b>92 822</b>	<b>91 579</b>	<b>83 426</b>	<b>87 152</b>	<b>85 101</b>	<b>81 136</b>

(\*) Inclut les transferts en provenance d'autres ministères et agences

## Appendice 3 - Renseignements financiers supplémentaires

### 3.3 État des opérations

(en milliers de dollars)	Réal		Budget		Prévu	
	1994-1995	1995-1996	Principal 1996-1997	Principal 1997-1998	1998-1999	1999-2000
<b>Personnel</b>						
Traitements et salaires	4 878	4 996	4 664	4 459	4 365	4 416
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	627	643	676	758	742	751
	<u>5 505</u>	<u>5 639</u>	<u>5 340</u>	<u>5 217</u>	<u>5 107</u>	<u>5 167</u>
<b>Biens et services</b>						
Transports et communications	487	675	364	371	369	372
Information	277	236	241	248	247	249
Services professionnels et spéciaux	1 173	978	1 394	1 042	1 037	1 044
Location	142	55	68	14	14	14
Achat des services de réparation et d'entretien	71	113	114	130	129	130
Services publics, fournitures et approvisionnement	421	141	97	133	132	133
Dépenses en capital secondaires *	301	151	201	115	115	115
	<u>2 872</u>	<u>2 349</u>	<u>2 479</u>	<u>2 053</u>	<u>2 044</u>	<u>2 057</u>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>8 377</b>	<b>7 988</b>	<b>7 819</b>	<b>7 270</b>	<b>7 151</b>	<b>7 224</b>
<b>Paiements de transfert</b>	<b>92 822</b>	<b>91 579</b>	<b>83 426</b>	<b>87 152</b>	<b>85 101</b>	<b>81 136</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>101 199</b>	<b>99 567</b>	<b>91 245</b>	<b>94 422</b>	<b>92 252</b>	<b>88 360</b>

## **Appendice 4 - Renseignements supplémentaires**

### **4.1 Références**

À la recherche du facteur humain : Un survol de la recherche en sciences humaines

N<sup>o</sup> de cat. CR22-31/1994F, ISBN 0-662-99644-5; 52 pages

Introduction aux programmes de subventions et de bourses

N<sup>o</sup> de cat. CR22-32/1995, ISBN 0-662-62115-8; 14 pages

Compendium de recherches (liste des projets subventionnés par le CRSH de 1978 à 1996)

- Des études sur les autochtones au Canada : la recherche en sciences humaines
- Des études sur les femmes au Canada : la recherche en sciences humaines
- La famille et la société : la recherche en sciences humaines au Canada
- La science et la technologie au Canada : la recherche en sciences humaines
- La vie au Canada et le patrimoine canadien : la recherche en sciences humaines

Le traitement objectif des sexes dans la recherche.

Jeanne Lapointe et Margrit Eichler, en collaboration avec le Comité du CRSH sur le traitement objectif des sexes dans la recherche, présidé par Naomi Black, 1985.

N<sup>o</sup> de cat. CR22-22/1985; ISBN 0-662-53610-X; 32 pages. Révisé et réimprimé en 1985.

L'intégrité dans la recherche et les travaux d'érudition. Une politique inter-conseils. Conseil de recherches médicales du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, 1994

N<sup>o</sup>. de cat. CR22-29/1994; ISBN 0-662-60220-X, 4 pages.

Nouvelles du CRSH (bulletin publié 2 ou 3 fois l'an)

ISSN 0839 - 4337

Programmes des bourses du CRSH : guide détaillé

N<sup>o</sup> de cat. CR1-8/1996; ISBN 0-662-62462-9

Programmes de subventions du CRSH : guide détaillé

N<sup>o</sup> de cat. CR22-28/1995F; ISBN 0-662-99183-4; 77 pages.

Rapport annuel 1995-1996 et Subventions et bourses accordées en 1995-1996.

N<sup>o</sup> de cat. CR1-1996; ISBN 0-662-62504-8, juillet 1996

Regard sur l'avenir. La stratégie quinquennale du Conseil de recherches en sciences humaines.

N<sup>o</sup> de cat. CR22-6/1990; ISBN 0-662-57960-7; 28 pages

Division des communications  
CRSH  
350, rue Albert  
C.P. 1610  
Ottawa ON K1P 6G4

Téléphone : (613) 992-0691  
Télécopieur : (613) 992-1787  
Courrier électronique : JLA@SSHRC.CA

## **Appendice 4 - Renseignements supplémentaires**

### **4.2 Index par sujet**

Activités de développement de la recherche .....	8, 24, 25
Bourses de doctorat .....	4, 13, 20, 31, 40
Bourses postdoctorales .....	4, 13, 20, 26, 31, 40
Chaires CRSH-CRSNG en gestion du changement technologique .....	31, 36
Clientèle .....	9, 28
Collaboration internationale en recherche .....	8, 11
Communication de la recherche .....	8, 11, 21, 26-29, 31, 32, 38, 40-42
Compétitivité .....	16, 19, 34, 37, 39
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) .....	18, 22, 28, 29, 31, 36, 37, 42
Conseil de recherches médicales (CRM) .....	18, 22, 29, 42
Conseils subventionnaires .....	7, 22, 23, 29
Diffusion de la recherche .....	4, 13, 21, 25, 27, 28, 32, 40, 41
Éducation et formation .....	4, 17, 19
Évaluation .....	5, 12, 27, 28, 31, 38-41
Examen fédéral des programmes .....	23
Excellence en recherche .....	4, 5, 7, 10, 11, 12, 17, 18, 23, 24, 32, 33
Formation des chercheurs .....	4, 5, 7-13, 16, 17, 20, 22, 24, 26, 27, 31, 33-40
Formulaire électronique .....	29, 42
Gestion du changement .....	28, 31, 36, 37
Grands travaux de recherche concertée .....	17, 24
Incidence et résultats .....	5, 25, 28, 31-33, 38, 40
Indicateurs (S-T, rendement) .....	5, 6, 31-36, 38-41
Industrie (portefeuille de l') .....	4, 6, 7, 23, 34
Initiatives conjointes .....	17, 22, 25, 31, 36, 37
Innovation .....	5, 7, 8, 10, 12, 16, 23, 24, 33, 35
Intégrité dans la recherche .....	23, 32, 49
Internet .....	29
Mandat .....	4, 7, 11, 22, 23
Milieu universitaire .....	4, 7, 8, 10, 11, 20, 21, 22, 25, 41
Ministre de l'industrie .....	8

Partenariats .....	5, 11, 13, 17, 18, 19, 22, 24, 25, 26, 28, 36, 37, 38, 41
Programmes d'appui à la recherche ciblée .....	8, 24, 25, 27, 38
Programmes d'appui à la recherche libre .....	8, 24, 25
Projet pilote sur les résultats de la recherche .....	6, 34, 42
Qualité du service .....	41, 42
Recherche ciblée .....	8, 17, 24, 25, 26, 27, 36, 38
Recherche concertée .....	13, 17, 18, 24, 31, 36, 37, 39
Recherche fondamentale .....	4, 11, 13, 16, 20, 31, 34, 35, 36, 38, 39
Recherche interdisciplinaire .....	27, 32, 36
Rendement de l'organisme .....	5, 6, 23, 31-43
Réseaux de centres d'excellence (RCE) .....	18
Réseaux de recherche en éducation et formation .....	19
Résultats de la recherche .....	4, 5, 21, 26, 27, 28, 32, 33, 34, 40, 41
Rôle .....	4, 5, 7, 10, 11, 12, 18, 22, 26, 28, 32, 40, 41
Science et technologie .....	4, 6, 7, 22, 34, 49
Services communs .....	28, 42
Sessions internationales d'été .....	17
Stratégie quinquennale .....	22, 23, 27, 38
Structure de programmes .....	4, 5, 7, 8, 12, 24, 25
Subventions ordinaires de recherche .....	16
Subventions générales de recherche .....	16
Subventions stratégiques .....	36, 38
Suivi des subventions .....	34, 40
Transfert des connaissances .....	7, 8, 10, 13, 16, 17, 21, 22, 24, 25, 27, 37, 40, 41
Utilisateurs de la recherche .....	13, 18, 21, 23, 26, 27, 28, 33, 37, 40, 41
Versement global des bourses .....	29
WWW .....	19